



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

**9356<sup>e</sup>** séance

Jeudi 22 juin 2023, à 10 heures

New York

*Provisoire*

*Présidents :* M. Al Nahyan/M<sup>me</sup> Alhefeiti . . . . . (Émirats arabes unis)

*Membres :*

Albanie . . . . .	M <sup>me</sup> Dautllari
Brésil . . . . .	M. Moretti
Chine . . . . .	M. Zhang Jun
Équateur . . . . .	M. Pérez Loose
États-Unis d'Amérique . . . . .	M. DeLaurentis
Fédération de Russie . . . . .	M <sup>me</sup> Evstigneeva
France . . . . .	M <sup>me</sup> Broadhurst Estival
Gabon . . . . .	M <sup>me</sup> Ngyema Ndong
Ghana . . . . .	M <sup>me</sup> Oppong-Ntiri
Japon . . . . .	M. Ishikane
Malte . . . . .	M <sup>me</sup> Gatt
Mozambique . . . . .	M. Afonso
Suisse . . . . .	M. Hauri
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	Dame Barbara Woodward

## Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie (S/2023/443)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 10.*

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

### La situation en Somalie

#### Rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie (S/2023/443)

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Hassan Sheikh Mohamud, Président de la Somalie, et je demande au fonctionnaire du protocole de l'accompagner jusqu'à la place qui lui est réservée à la table du Conseil.

*M. Hassan Sheikh Mohamud, Président de la République fédérale de Somalie, est escorté à la table du Conseil.*

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M<sup>me</sup> Catriona Laing, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la Somalie et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie ; S. E. M. Mohamed El-Amine Souef, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie ; et M<sup>me</sup> Cindy McCain, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/443, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Laing.

**M<sup>me</sup> Laing** (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de m'adresser aux membres du Conseil de sécurité pour la première fois depuis que j'ai pris mes fonctions en Somalie le 5 juin. Je me réjouis de le faire aux côtés du Président de la République fédérale de Somalie, S. E. M. Hassan Sheikh Mohamud ; du Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, M. Mohamed El-Amine Souef ;

et de la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, M<sup>me</sup> Cindy McCain.

C'est un honneur pour moi que d'avoir l'occasion de servir en Somalie et j'assure les membres du Conseil de mon engagement à exécuter le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM). Je remercie le Gouvernement fédéral somalien, les États membres de la fédération et le peuple somalien de l'accueil chaleureux qu'ils m'ont réservé. L'ONU est aux côtés du peuple et du Gouvernement somaliens. La récente visite du Secrétaire général en Somalie témoigne de ce ferme engagement.

Je suis particulièrement reconnaissante pour le partenariat étroit avec la Commission de l'Union africaine. Je rends hommage au dévouement et au sacrifice de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS). Je saisis cette occasion pour présenter mes sincères condoléances au peuple et au Gouvernement ougandais pour les soldats qui ont perdu la vie et ont été blessés lors de l'attaque contre la base opérationnelle avancée de l'ATMIS à Mareer, dans le Bas-Chébéli. Je condamne avec la plus grande fermeté cette attaque odieuse, qui est un rappel brutal que les Chabab représentent toujours une menace réelle et persistante.

Mon exposé d'aujourd'hui couvrira huit domaines : premièrement, je vais faire le point sur mes deux premières semaines en Somalie ; deuxièmement, le point sur la situation politique ; troisièmement, le point sur les conditions de sécurité ; quatrièmement, le point sur la situation humanitaire ; cinquièmement, le point sur la question des femmes et de la paix et de la sécurité ; sixièmement, je ferai des observations sur la stabilisation ; septièmement, des observations sur la transition des Missions ; et, enfin, je parlerai des priorités de la MANUSOM pour les six prochains mois.

Premièrement, je vais faire brièvement le point sur mes deux premières semaines sur le terrain.

Depuis mon arrivée en Somalie, un pays où j'ai servi pour la première fois en tant que jeune membre du personnel de l'ONU au milieu des années 90, j'ai eu l'occasion de rencontrer le Président Hassan Sheikh Mohamud, le Premier Ministre, d'autres ministres et de hauts responsables du Gouvernement, et de visiter quatre des cinq États membres de la fédération. J'ai rencontré des membres d'organisations de la société civile et je me suis entretenue avec des partenaires internationaux, notamment les ambassadeurs de pays fournisseurs de

contingents de l'ATMIS. Je me suis également entretenue par téléphone avec le Président Muse Bihi Abdi du « Somaliland ».

En route pour New York, je me suis arrêtée à Addis-Abeba, où j'ai rencontré le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, S. E. M. Bankole Adeoye, et le Ministre d'État au Ministère des affaires étrangères de l'Éthiopie, S. E. l'Ambassadeur Mesganu Arega. Mes déplacements en Somalie m'ont permis de constater les progrès considérables accomplis par le pays en matière d'édification de l'État et de consolidation de la paix. Le Président a, à juste titre, défini une vision ambitieuse pour son pays, et si de nombreux défis et risques se profilent à l'horizon, il y a aussi de nombreuses possibilités. J'invite tous les partenaires internationaux à se mobiliser et à fournir un appui supplémentaire au peuple somalien.

Mon deuxième point concerne la situation politique. La Somalie a réalisé des progrès considérables dans la mise en œuvre des principales priorités nationales. Il s'agit, premièrement, de la nomination des membres de la Commission indépendante de révision et d'application de la Constitution ; deuxièmement, de l'adoption de 11 textes législatifs, dont six ont déjà été promulgués ; et troisièmement, du succès des élections aux conseils de district fondées sur le principe d'une personne une voix dans l'État du Puntland.

Les réunions du Conseil consultatif national en mars et mai ont débouché sur trois propositions en matière de gouvernance : premièrement, des modifications à apporter au dispositif national de sécurité ; deuxièmement, un modèle de fédéralisme budgétaire ; et troisièmement, un modèle électoral. Le modèle électoral proposé prévoit des élections suivant le principe « une personne, une voix » à tous les niveaux du Gouvernement. Cet aspect a été bien accueilli. D'autres éléments de la proposition électorale du Conseil consultatif national, notamment le passage à un système présidentiel, le passage à deux partis politiques et l'alignement des mandats électoraux, ont suscité des réactions plus mitigées. Je me félicite donc que le Président ait précisé que les propositions du Conseil constituent un point de départ en vue de consultations plus approfondies.

Dans cette optique, j'exhorte le Gouvernement fédéral à présenter ses plans pour un processus de consultation rigoureux et inclusif, notamment des options spécifiques qui doivent faire l'objet des consultations et en précisant comment les accords seront conclus avant que les décisions ne soient inscrites dans la loi ou incorporées dans le processus d'élaboration de la Constitution.

Le Puntland ne participe toujours pas au processus du Conseil consultatif national mais a indiqué qu'il compte engager un dialogue direct avec le Gouvernement fédéral. J'encourage le lancement de ce dialogue sans plus tarder pour garantir que le processus soit totalement inclusif.

Enfin, s'agissant toujours de l'évolution de la situation politique, je suis profondément préoccupée par le conflit en cours à Laascaanood. À ce jour, les violences ont fait 308 victimes civiles : 36 personnes ont été tuées et 272 ont été blessées. Je salue les efforts déployés par toutes les parties, y compris par le Conseil, pour parvenir à un cessez-le-feu. Suite à la déclaration à la presse qu'a publiée le Conseil le 7 juin (SC/15313), les bons offices de la MANUSOM sont à la disposition de toutes les parties pour les aider à se mettre d'accord sur des moyens pacifiques d'aller de l'avant. À cette fin, j'ai contacté les principales parties prenantes et j'ai eu un premier entretien téléphonique avec le Président Bihi pour lui transmettre des messages sur l'importance du dialogue, de la cessation des hostilités et de l'accès humanitaire.

Mon troisième point concerne les conditions de sécurité. Les opérations de lutte contre les Chabab menées par le Gouvernement fédéral se sont principalement concentrées sur la région du Moyen-Chébéli, l'est du Hiraan et la région de Galmudug. Au cours de ces opérations, les Chabab ont été affaiblis militairement et délogés de plusieurs zones. Il s'agit d'une avancée notable, mais les Chabab continuent de représenter une menace importante. Les opérations en cours dans le cadre de la première phase de l'offensive actuelle devraient être achevées dans les semaines à venir.

La préparation de la deuxième phase des opérations, qui devraient également être lancées au cours des prochaines semaines, a déjà commencé. En outre, l'opération « Black Lion », une initiative menée par la Somalie avec les États de la ligne de front, devrait elle aussi débiter dans les semaines à venir. L'objectif est d'exercer des pressions supplémentaires sur les Chabab.

Trois autres défis en matière de sécurité concernant la prochaine phase des opérations méritent d'être abordés.

Premièrement, les opérations se dérouleront dans le contexte de la récente intensification de l'ampleur, du rythme et de l'étendue géographique des attaques des Chabab. Par leur attaque contre l'hôtel Pearl Beach à Mogadiscio le 9 juin, qui a fait neuf morts, dont un membre du système des Nations Unies, les Chabab ont démontré que rien n'avait changé quant à leurs capacités et leurs intentions.

Deuxièmement, la prochaine phase des opérations, qui se déroulera plus au sud, devra composer avec un environnement politique et une dynamique de clans plus complexes. Il sera essentiel de planifier soigneusement la prochaine phase afin d'assurer la pleine intégration des efforts militaires et civils, y compris en matière de stabilisation.

Troisièmement, les opérations se dérouleront en même temps que le retrait de l'ATMIS, ce qui peut entraîner des difficultés en matière de planification et de logistique.

Mon quatrième point porte sur la situation humanitaire et ses liens avec le conflit et les changements climatiques. L'opération en cours contre les Chabab a facilité l'accès humanitaire aux personnes dans le besoin. Cependant, l'insécurité a également contribué à créer un environnement opérationnel extrêmement difficile pour les organisations humanitaires. De janvier à mars, environ 430 000 personnes ont été déplacées en Somalie du fait du conflit et de l'insécurité. Environ 580 000 personnes vivent dans des territoires contrôlés par des acteurs armés non étatiques, et la plupart des personnes déplacées sont des femmes et des enfants.

Dans l'ensemble, la situation humanitaire en Somalie reste précaire, 8,25 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire, soit la moitié de la population. S'il a été possible d'éviter la famine grâce à l'augmentation de l'aide humanitaire et à des précipitations plus abondantes que prévu, les pluies ont également provoqué des inondations qui ont touché au moins 468 000 personnes, dont 247 000 déplacés. Pour répondre aux besoins humanitaires critiques, le plan d'aide humanitaire pour 2023 nécessite un financement de plus de 2,6 milliards de dollars. La moitié de l'année est déjà écoulée et le plan n'a été financé qu'à hauteur de 29,8 %. J'appelle tous les amis de la Somalie à augmenter d'urgence ce financement indispensable.

Les sécheresses et les inondations sont malheureusement de plus en plus fréquentes en Somalie en raison des chocs climatiques récurrents. Les moyens de subsistance traditionnels des communautés pastorales sont soumis à de fortes pressions, ce qui entraîne une urbanisation importante. Par exemple, la population de Mogadiscio a augmenté de 800 000 personnes selon les estimations. Cela nécessite des solutions durables, notamment par le biais de l'aménagement urbain et d'investissements dans différents moyens de subsistance. La Somalie doit bénéficier d'urgence d'un financement à grande échelle de l'action climatique pour renforcer sa résilience et s'adapter

aux changements climatiques, et ce sera une priorité pour moi à l'avenir.

Mon cinquième point concerne les femmes et la paix et la sécurité. Les femmes d'influence somaliennes, qui sont exemplaires, continuent à juste titre de demander leur inclusion dans les processus politiques et la prise de décisions. L'engagement pris par les dirigeants politiques somaliens de porter à 30 % la représentation des femmes lors des dernières élections fédérales n'est toujours pas tenu. À l'issue des récentes élections aux conseils de district organisées au Puntland, les femmes ne représentaient que 17 % des élus, par rapport à 27 % durant la première phase. La participation et la représentation des femmes doivent être codifiées dans les cadres juridiques pertinents, y compris la Constitution. En tant que première Représentante spéciale du Secrétaire général pour la Somalie, je ferai de ces questions des objectifs centraux.

Pour ce qui est du sixième axe de mon exposé, je souhaite formuler des observations sur la stabilisation. Les activités de stabilisation se poursuivent dans les zones reprises aux Chabab. L'important reste de pérenniser ces acquis. Cela exigera de maintenir la sécurité, de fournir des services de base, d'oeuvrer à la réconciliation et de mettre en place des processus politique et d'édification de l'État à long terme. La MANUSOM a répondu à la demande du Gouvernement fédéral somalien et intensifié ses initiatives de stabilisation. Une cellule de stabilisation a été créée, qui me rendra compte directement. Notre ambition commune doit être assortie des ressources nécessaires pour parvenir à la stabilisation, et les opérations militaires futures devront être planifiées parallèlement aux interventions en faveur de la stabilisation.

La septième partie de mon exposé porte sur nos plans de transition. Les membres du Conseil se souviendront que l'examen stratégique de la MANUSOM (S/2022/716, annexe) recommande que la Mission planifie une triple transition. Le premier axe est la transition en matière de sécurité. Le deuxième est l'éventuelle réduction des effectifs du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie et le transfert de ses fonctions d'appui à la MANUSOM. La troisième transition est le transfert des responsabilités de la MANUSOM à l'équipe de pays des Nations Unies. Ces trois transitions sont interdépendantes et nous ne pouvons pas prendre de décisions concernant l'une d'entre elles sans évaluer soigneusement les conséquences qu'elle aurait sur les autres. Mais le facteur déterminant est la transition en matière de sécurité.

Comme vont l'expliquer le Président Mohamud et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de

la Commission de l'Union africaine, le retrait de l'ATMIS prévu en juin et le transfert des responsabilités aux forces de sécurité somaliennes se poursuivent. Mon évaluation provisoire de la transition en cours est que la complexité, les contraintes et le rythme du processus de transition présentent des risques, qui seront autant de défis à relever. J'ai d'abord créé une équipe chargée de la transition pour assurer une planification cohérente à l'échelle de la Mission. Cette équipe travaille sans relâche à la transition en collaboration avec toutes les parties prenantes concernées. Je tiens à assurer aux membres du Conseil de sécurité que nous sommes en train de déterminer les questions sur lesquelles il faut se pencher, mais les solutions reposeront en grande partie sur une action collective.

S'agissant de la huitième et dernière partie de mon exposé, je conclurai en mettant en exergue mes cinq grandes priorités pour la MANUSOM au cours des six prochains mois. Ma première priorité sera de préparer l'ONU aux trois transitions à venir, en tenant compte des défis que j'ai soulignés. Deuxièmement, je m'emploierai à positionner la MANUSOM de façon à ce qu'elle joue un rôle de premier plan dans la mutualisation des efforts de la communauté internationale en matière de stabilisation. Troisièmement, je mettrai l'accent sur l'appui aux différents éléments du processus d'édification de l'État, en particulier concernant le processus électoral, en garantissant des consultations inclusives, y compris avec le Puntland. Quatrièmement, j'appuierai les efforts visant à régler le conflit de Laascaanood par des moyens pacifiques. Cinquièmement, j'aiderai le Gouvernement fédéral somalien à atteindre le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et à passer d'une programmation humanitaire à une programmation du développement fondée sur la résilience, y compris en ce qui concerne l'action climatique.

Sur toutes les priorités, j'encouragerai la participation et la représentation légitimes des femmes. La Somalie doit mobiliser pleinement le talent de l'ensemble de sa population si elle veut relever les nombreux défis qui l'attendent.

Pour terminer, l'ONU se tient prête à aider S. E. le Président Hassan Sheikh Mohamud à concrétiser sa vision consistant à faire de la Somalie un pays en paix avec lui-même et avec le monde. Je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que le Conseil de sécurité, pour votre soutien continu.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Laing de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Souef.

**M. Souef** : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir bien voulu m'accorder l'opportunité de m'adresser aujourd'hui au Conseil de sécurité et de partager avec lui mes analyses des principales évolutions politiques et sécuritaires de ces derniers mois en Somalie, en prélude au renouvellement du mandat de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), qui arrive à expiration dans quelques jours.

Qu'il me soit permis, avant tout, d'avoir une pensée solennelle en la mémoire de tous les soldats qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions en Somalie. Leur contribution au service de la paix dans ce pays, au sacrifice de leur vie, ne sera jamais oubliée.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

Je suis également honoré de prendre la parole aujourd'hui aux côtés de S. E. le Président Hassan Sheikh Mohamud. Au nom de l'Union africaine, je tiens à saluer l'impulsion remarquable qu'il a donnée à la marche de la Somalie vers une paix et une sécurité durables.

Je félicite l'ATMIS, le Gouvernement fédéral somalien et les partenaires internationaux de leur contribution efficace à la lutte contre le terrorisme et à l'action en faveur de la paix, de la réconciliation et de la stabilité en Somalie.

L'Ambassadrice Catriona Laing, nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général pour la Somalie et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, a pris la parole avant moi ce matin. Notre présence conjointe dans cette salle rappelle le partenariat à nul autre pareil qui existe entre l'Union africaine et l'ONU.

Le 23 mai, la Somalie a franchi une étape importante en célébrant le premier anniversaire du retour au pouvoir du Président Hassan Sheikh Mohamud. Les Somaliens se sont rassemblés pour célébrer cette occasion et renouveler l'appel à la paix, à la stabilité et à la prospérité.

Si l'on revient sur l'année écoulée, il est clair que la stabilité instaurée en mai dernier a beaucoup apporté et, dans de nombreux cas, a dépassé les attentes. Les progrès accomplis à ce jour témoignent également de la résilience et de la détermination du peuple somalien.

Depuis mon exposé au Conseil de sécurité en février (voir S/PV.9267), la Somalie a continué de s'attacher à bâtir un consensus sur des questions cruciales qui, espérons-le, conduiront à des changements profonds dans le pays. Il me plaît de constater que le Conseil



consultatif national reste le moteur du changement. En décembre 2022, le Conseil consultatif national s'est accordé sur un modèle judiciaire fédéral, étape stratégique vers la mise en place d'un système judiciaire fédéral indépendant en Somalie. En mars, un accord historique a été adopté en ce qui concerne le dispositif national de sécurité, et en mai, le Conseil consultatif national a décidé de rétablir le système électoral fondé sur le principe « une personne, une voix » en Somalie.

Nous attendons avec impatience la poursuite des efforts afin de décliner l'accord relatif au dispositif national de sécurité au niveau des États membres de la fédération et d'élaborer un plan sur la durabilité et l'accessibilité financière. Dans le cadre des efforts déployés par la Somalie pour organiser des élections universelles, l'Union africaine continuera de fournir un appui spécialisé alors que nous œuvrons collectivement à l'avènement d'une société plus inclusive en Somalie.

Depuis la formation du Gouvernement en août dernier, j'ai été impressionné par la collaboration entre les pouvoirs exécutif et législatif. Les deux branches sont déterminées à faire en sorte que la Somalie soit gouvernée sous la protection de la loi. Dans ce contexte, je salue la promulgation de plusieurs projets de loi.

Des mesures encourageantes ont également été prises pour signaler que le processus de révision constitutionnelle sera achevé pendant le mandat en cours du Gouvernement fédéral. Je me félicite que les organes constitutionnels aient annoncé récemment que le processus de révision constitutionnelle serait achevé dans un délai de 18 mois. L'accomplissement de cette tâche aura un effet profond sur l'avenir de la Somalie. Il faudra pour cela forger un large consensus national qui devra inclure des représentants des institutions politiques, des personnalités politiques, des chefs traditionnels, des organisations de la société civile, ainsi que des représentants des femmes et des jeunes, y compris du Puntland.

En ce qui concerne la situation en matière de sécurité, notre évaluation actuelle montre que les conditions de sécurité restent relativement stables bien que fluides dans tous nos secteurs. Les Chabab représentent la principale menace pour la Somalie et, à l'heure actuelle, pour la région, mais d'importantes victoires ont été engrangées pour ce qui est d'affaiblir ce groupe terroriste. Grâce au dynamisme des forces de sécurité somaliennes au cours de l'offensive actuelle, les Chabab ont été délogés de plus de 70 endroits dans toute la Somalie. Ce résultat est également le fruit de l'appui consultatif permanent de l'ATMIS concernant la nécessité de respecter le droit international

humanitaire, le droit des droits de l'homme et la politique de diligence voulue des Nations Unies en matière de droits humains en ce qui concerne l'appui fourni par l'ONU aux forces de sécurité non onusiennes et la protection des civils.

Il est clair que l'offensive menée par les forces de sécurité somaliennes, avec le soutien de l'ATMIS et des partenaires internationaux, a mis les opérations des Chabab sous pression. Cependant, à l'ATMIS, nous sommes conscients que notre campagne contre les Chabab est une campagne à long terme, qui nécessite une approche globale. Il y aura des jours de grand succès et des périodes d'échecs.

Le 26 mai, les Chabab ont attaqué la base opérationnelle avancée de l'ATMIS située à Mareer, faisant plusieurs morts et blessés parmi les soldats. Depuis cette attaque, dans le cadre d'opérations conjointes avec les forces de sécurité somaliennes, l'ATMIS a repris la base opérationnelle avancée de Mareer. La prochaine phase des opérations contre les Chabab sera importante, car ils tentent de renforcer leur structure de commandement et de contrôle affaiblie. Je salue la décision du Gouvernement fédéral d'étendre cette campagne aux États de la ligne de front, à savoir Djibouti, l'Éthiopie et le Kenya.

Même si elle a un objectif militaire, cette opération comportera des lignes d'action claires en matière de stabilisation, afin de garantir que nos gains militaires actuels puissent se traduire par un succès stratégique. Actuellement, l'ATMIS et le Gouvernement fédéral communiquent régulièrement pour s'assurer qu'il existe une bonne coordination en ce qui concerne la participation des États de la ligne de front à la prochaine offensive.

Je tiens à saisir la présente occasion pour informer le Conseil des efforts déployés par l'ATMIS afin de mettre en œuvre la transition en matière de sécurité. Nous disposons désormais d'une nouvelle direction pour les trois composantes de la Mission. Comme indiqué tout à l'heure, nous avons réussi à établir un partenariat et à soutenir l'offensive menée par les forces de sécurité somaliennes. En avril, nous avons présenté les critères de sécurité au Conseil, en mettant en avant l'efficacité de notre collaboration avec le Gouvernement fédéral.

J'ai le plaisir d'annoncer que, grâce aux progrès constants du programme de constitution de forces du Gouvernement fédéral, le personnel en tenue de l'ATMIS a augmenté ses activités de mentorat à l'intention de l'Armée nationale somalienne et de la Police somalienne. Pour poursuivre cette activité, nous demandons aux donateurs

de l'ATMIS de continuer de soutenir les efforts de notre composante Police pour former la Police somalienne.

S'agissant d'un aspect essentiel de la transition en matière de sécurité, je peux dire au Conseil que le retrait de 2 000 soldats de l'ATMIS, conformément aux résolutions 2628 (2022) et 2670 (2022), est en cours. La base de Marka Ayub a été transférée le 18 juin et celle de Cali Xaaji le 20 juin, tandis que Mirtquo sera transféré le 23 juin, Albao le 23 juin, Cadale le 27 juin, Aljazeera 1 le 28 juin et Gherille le 30 juin.

Par ailleurs, je salue le partenariat solide entre la Somalie et l'ATMIS en ce qui concerne l'élaboration du document de Mogadiscio pour le retrait des soldats de l'ATMIS en juin. Cette position commune a été acceptée, à l'issue de débats approfondis, au sommet des pays fournissant des contingents à la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie et à la République fédérale de Somalie, qui s'est tenu à Kampala. Ainsi, le retrait de juin progresse, avec le soutien du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, et respectera l'échéance du 30 juin.

Avec l'achèvement de la phase I, en particulier le retrait prévu la semaine prochaine, l'ATMIS peut mettre en place des forces d'intervention rapide et des forces mobiles. Nous prévoyons également de déployer des moyens essentiels, tels que des hélicoptères d'attaque et des hélicoptères utilitaires, ainsi que des capacités en matière de renseignement, de surveillance et de reconnaissance à longue portée, et de lutte contre les engins explosifs improvisés. La capacité opérationnelle de la Mission s'en trouvera renforcée, ce qui lui permettra de mieux répondre aux besoins opérationnels des forces de sécurité somaliennes sur le champ de bataille.

Au cours des 18 prochains mois, nous devons définir ensemble le rôle que l'ATMIS doit continuer de jouer, alors qu'elle commence à se retirer de la Somalie avant, à terme, de la quitter. Nous devons également parvenir à un consensus sur les objectifs que la Somalie doit réaliser au cours des 18 prochains mois pour garantir la réussite des transferts de l'ATMIS.

La lutte contre les effets des changements climatiques est une autre question qui mérite notre attention. Je suis particulièrement préoccupé par le rythme alarmant des inondations et des sécheresses. Comme indiqué récemment dans le rapport du Secrétaire général (S/2023/443), ces effets ont entraîné le déplacement d'environ 1,4 million de Somaliens, les femmes et les enfants étant les plus touchés. Au cours des années précédentes, l'ATMIS a offert un appui aux personnes déplacées, en

particulier dans sa zone d'opérations. Avec le retrait, la Somalie aura besoin d'un appui supplémentaire, notamment pour trouver des solutions à long terme.

Pour conclure, je voudrais faire quelques observations sur la prorogation à venir du mandat. Je pense que nous avons la possibilité de faire mieux, par rapport aux mandats précédents, en nous alignant sur les priorités du Gouvernement en matière de sécurité. Nous devons aider le commandement des forces de sécurité somaliennes à protéger les zones libérées et à reprendre les bases opérationnelles avancées. Ces forces ont besoin de ressources pour combattre les Chabab et stabiliser les zones libérées récemment, ce qui requiert la levée de l'embargo sur les armes imposé à la Somalie.

*(l'orateur poursuit en arabe)*

La Somalie a besoin de tous ses partenaires et amis pour faire du rêve de paix, de stabilité et de sécurité une réalité pérenne. C'est pourquoi je salue la détermination du Gouvernement somalien et sa volonté politique de mobiliser activement tous les efforts pour que le processus de transition soit un succès total et que l'avenir de la Somalie entame un nouveau chapitre. Je suis convaincu que la Somalie et le peuple somalien peuvent toujours compter sur la générosité et le soutien du Conseil de sécurité et de toute la communauté internationale pour bâtir un présent et un avenir meilleurs.

**Le Président** *(parle en anglais)* : Je remercie M. Souef de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> McCain.

**M<sup>me</sup> McCain** *(parle en anglais)* : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la possibilité d'informer le Conseil de sécurité de la situation d'urgence liée à la faim que connaît actuellement la Somalie. C'est la première fois que je prends la parole devant le Conseil depuis que j'ai rejoint le Programme alimentaire mondial (PAM), et je me réjouis de l'occasion qui m'est donnée de contribuer à son travail vital.

Je me suis rendue en Somalie le mois dernier et j'ai vu de mes propres yeux comment le conflit et les changements climatiques se conjuguent pour détruire la vie et les moyens de subsistance de millions de Somaliens. J'ai été horrifiée et bouleversée par ce que j'ai vu : la violence, la peur et la famine y font partie du quotidien.

J'ai parlé avec des mères dans un camp de personnes déplacées situé à Doolow. Ces femmes m'ont raconté les troupeaux entiers de bétail décimés par la sécheresse, les terroristes qui recrutent des enfants dès l'âge de 11 ans,

et les dangers auxquels elles sont confrontées chaque jour pour survivre. Une femme que j'ai rencontrée, Halima, m'a dit qu'elle et les 10 membres de sa famille s'étaient enfuis à 200 kilomètres de leur foyer, pour protéger ses jeunes fils. Elle a déclaré que des groupes armés enlevaient de force des garçons à leur famille pour les enrôler dans leurs rangs, tuant toute personne qui s'y opposait. Pour Halima, la violence et l'instabilité sont encore plus dévastatrices que la sécheresse impitoyable. Elle m'a dit que même lorsque l'on a tout ce dont on a besoin, on ne peut pas vivre dans un endroit en proie au conflit.

Je suis ici aujourd'hui pour dire au Conseil que Halima et sa famille, ainsi que des milliers d'autres comme elle, ont de toute urgence besoin d'aide et d'espoir. La Somalie a été sauvée de l'abîme de la famine en 2022 parce que la communauté internationale a vu les signaux d'alarme virer au rouge et s'est empressée de réagir. Les donateurs ont financé une augmentation sans précédent de l'aide humanitaire. Mais aujourd'hui, nous risquons de perdre les précieux progrès que nous avons obtenus depuis les jours sombres de l'année dernière.

La violence et l'instabilité qui frappent le pays ont détruit une grande partie des infrastructures nécessaires à la production et à la distribution des denrées alimentaires. Ce qui n'a pas été détruit par le conflit a été dévasté par la crise climatique de la Somalie, que la population n'a pas provoquée. La plus longue sécheresse jamais enregistrée a tué des millions de têtes de bétail et décimé les cultures. Elle a récemment cédé la place à des inondations soudaines et catastrophiques dans le sud du pays.

Fatalement, un nombre considérable de personnes ont été contraintes de quitter leurs maisons et leurs terres à la recherche de nourriture et de sécurité. Depuis le début de l'année 2022, le conflit a provoqué plus d'un million de déplacements internes. Les catastrophes climatiques ont provoqué 2,1 millions de déplacements supplémentaires au cours des trois dernières années. Les déplacements incessants ont appauvri la population, l'ont traumatisée et affamée. Les dernières données sur la sécurité alimentaire montrent que l'insécurité alimentaire s'aggrave dans toute la Somalie. Plus de 6,6 millions de personnes, soit un tiers de la population, risquent de souffrir de la faim à un niveau critique, voire pire. Parmi elles, 40 000 personnes luttent pour leur survie dans des conditions proches de la famine. Pire encore, 1,8 million d'enfants devraient souffrir de malnutrition aiguë.

Nous avons besoin d'un plan d'action en cinq volets pour faire face à la grave crise qui gagne du terrain en Somalie. Premièrement, j'appelle tous les États Membres

de l'ONU à contribuer immédiatement au plan d'aide humanitaire pour la Somalie, qui est sévèrement sous-financé. Au PAM, nous sommes contraints de réduire nos programmes d'aide vitale au moment même où ils sont le plus nécessaires. En décembre 2022, nous avons atteint le chiffre record de 4,7 millions de personnes par mois bénéficiant d'une aide alimentaire, grâce aux efforts déployés par les donateurs pour enrayer la famine. Cependant, à la fin du mois d'avril, nous avons été contraints de réduire le nombre de bénéficiaires à 3 millions par mois. Sans une injection immédiate d'argent, nous devons de nouveau réduire nos listes de distribution en juillet à seulement 1,8 million de personnes par mois, soit près de 3 millions de femmes, d'enfants et d'hommes qui se verront refuser l'aide dont ils ont désespérément besoin, simplement parce que nous n'avons pas l'argent nécessaire pour les nourrir. Si nous obtenons les fonds dont nous avons besoin, nous mettrons fin à ces réductions qui mettent des vies en danger et continuerons d'aider les millions de personnes qui dépendent du PAM pour survivre.

Deuxièmement, nous devons tous œuvrer de concert pour faire en sorte que l'aide humanitaire vitale parvienne à la population somalienne. Cela signifie qu'il faut veiller à ce que les opérations soient menées avec une efficacité maximale afin de tirer le meilleur parti possible de chaque dollar versé par les donateurs. Le PAM est l'organisme des Nations Unies le plus présent en Somalie, avec 13 bureaux répartis dans tout le pays. Nous travaillons d'arrache-pied avec nos donateurs, nos partenaires et le Gouvernement somalien pour veiller à ce que notre aide parvienne aux personnes dont nous savons qu'elles en ont le plus besoin.

Troisièmement, l'aide alimentaire doit être assortie d'investissements visant à reconstruire les moyens de subsistance, à renforcer la résilience et à appuyer les programmes d'adaptation aux changements climatiques. Ces solutions éprouvées sont le seul moyen de briser enfin le cercle vicieux de la faim et de la pauvreté qui accable tant de Somaliens.

Quatrièmement, le Conseil de sécurité doit être le fer de lance des efforts menés pour garantir un accès humanitaire sans entrave à toutes les communautés vulnérables de la Somalie. Trop souvent, les civils vivant dans des territoires contrôlés par des groupes armés sont coupés de l'aide humanitaire, soit parce que l'accès leur est refusé, soit parce que la sécurité des travailleurs humanitaires est menacée. Cela doit cesser. Trop de vies sont en jeu.

Enfin, cinquièmement, nous devons tous travailler ensemble pour trouver des solutions politiques afin



d'instaurer la stabilité et la paix en Somalie. C'est ce que le peuple somalien, à bout de souffle, veut et ce dont il a besoin par-dessus tout. Le PAM est prêt à jouer pleinement son rôle et à aider la Somalie à jeter les bases d'une sécurité alimentaire à long terme et à mettre fin au fléau de la faim. La paix nécessite une volonté et un leadership politiques. Nous comptons sur le Conseil de sécurité pour apporter tout cela à Halima et à tous les autres habitants de la Somalie.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> McCain de son exposé.

Je donne maintenant la parole au Président de la République fédérale de Somalie.

**Le Président Mohamud** (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juin. Je tiens également à remercier les intervenants, à savoir la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la Somalie, le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, de nous avoir exposé en détail les problèmes auxquels la Somalie est confrontée et la situation actuelle dans le pays.

C'est un honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui devant le Conseil de sécurité en tant que Président de la Somalie, représentant les espoirs et les aspirations du peuple somalien. Je voudrais commencer par exprimer notre sincère gratitude au Conseil pour son soutien indéfectible et son partenariat stratégique avec la Somalie au fil des décennies.

Il s'agit d'un moment critique dans l'histoire de notre pays, alors que nous poursuivons simultanément nos efforts de renforcement de l'État, luttons contre la menace du groupe terroriste des Chabab et relevons les défis posés par les graves sécheresses. Dans ma déclaration, je ferai le point sur l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité en Somalie, et je plaiderai en faveur de la levée totale de l'embargo sur les armes, en vigueur depuis 31 ans, qui limite notre capacité de protéger nos citoyens, de faire respecter l'état de droit et de garantir la sécurité de nos frontières. Nous sommes conscients que pour vaincre les Chabab, il faut adopter une approche multidimensionnelle qui repose sur des forces de sécurité compétentes et efficaces, un processus d'édification de l'État ouvert à tous et la capacité de l'État à fournir des services essentiels à la population. Mon gouvernement travaille avec diligence sur tous ces fronts pour

faire progresser notre pays vers une paix et une prospérité durables.

Commençons par les progrès que nous avons accomplis concernant l'édification de l'État. Comme les membres du Conseil le savent probablement, depuis plus d'une décennie, la Somalie se heurte à des difficultés considérables pour parvenir à des accords politiques de haut niveau sur des questions essentielles, telles que la nature des relations au sein de l'État et la manière d'opérer une transition vers le suffrage direct. Cependant, depuis mon élection en mai 2022, nous avons tenu avec succès six réunions du Conseil consultatif national, qui ont abouti à des accords de consensus avec les États membres de la fédération sur la répartition des pouvoirs, le modèle judiciaire, le fédéralisme budgétaire, le dispositif de sécurité nationale et le modèle électoral du pays. Ces accords ouvrent la voie à un système de gouvernance plus inclusif et plus représentatif en Somalie.

S'agissant de la sécurité et de la stabilité, il me plaît d'informer le Conseil que l'Armée nationale somalienne, en partenariat avec les communautés locales, a réalisé des avancées majeures dans la lutte contre les Chabab. Au cours de l'année écoulée, nous avons assisté à la reconquête de plus de 70 villes qui étaient sous l'emprise du groupe terroriste, ce qui a permis d'ouvrir les principales voies de communication entre le nord et le sud et de récupérer de vastes étendues de terres agricoles riches dans le pays.

Nous avons par ailleurs pris des mesures importantes pour renforcer la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, en fermant plus de 300 comptes qui versaient des revenus illicites au groupe terroriste. Ces efforts, ainsi que le soutien apporté aux conférences des chefs religieux qui contestent la stratégie idéologique des Chabab, ont porté un coup aux opérations du groupe et remis en question sa légitimité au sein de la société.

Grâce à la capacité de notre offensive militaire de déloger et de désorganiser les Chabab et aux progrès considérables accomplis en matière de sécurité urbaine du fait de l'amélioration du renseignement, nous assistons à une réduction notable des attaques terroristes dirigées contre notre capitale, Mogadiscio, et de nombreuses autres villes du centre-sud de la Somalie. Notre capitale connaît aujourd'hui une transformation remarquable. Le secteur immobilier de Mogadiscio est en plein essor et tous les jours de nouvelles entreprises ouvrent leurs portes, notamment dans les secteurs de la vente au détail, de l'hôtellerie et des soins de santé. Ces progrès, en plus

d'insuffler de l'espoir à nos citoyens, attirent les investissements et favorisent un environnement propice à la croissance.

Outre ces avancées, au cours des six derniers mois, nous avons mené plus de 240 activités de stabilisation dans des communautés récemment libérées dans les États du Hirshébéli et de Galmudug. Pour une bonne partie des habitants de ces localités, les Chabab ont naguère été la seule autorité pendant 15 ans. Dans la prochaine phase de notre programme de stabilisation, nous nous attacherons avant tout à approfondir l'extension de l'autorité de l'État aux communautés récemment libérées, et le contrat social instauré avec elles, en leur fournissant des services essentiels touchant le maintien de l'ordre, les affaires sociales, la gouvernance et la réconciliation.

En matière de lutte contre le terrorisme, la prochaine phase de notre action comprendra l'opération « Lion noir », qui sera l'offensive la plus importante de l'histoire de la Somalie, sachant qu'elle aura pour but de libérer pratiquement tous les territoires encore contrôlés par les Chabab dans l'ensemble du pays. Avec l'appui des États de la ligne de front, à savoir le Kenya, l'Éthiopie et Djibouti, nous avons bon espoir que la campagne affaiblira sensiblement les Chabab et créera les conditions d'une paix et d'une sécurité durables. Bien que nous ayons essuyé de légers revers, en raison des pluies et des exigences liées à la constitution des forces, la planification des opérations avance bien. Une équipe multinationale de spécialistes de la planification et des opérations a été déployée au poste de commandement en charge de la coordination conjointe, à Mogadiscio. L'opération revêt une importance immense dans notre quête d'une paix et d'une sécurité durables. En outre, nous déploierons des équipes pour surveiller activement la composante de protection des civils dans les opérations militaires à venir, ce qui témoigne de notre détermination à réduire autant que possible les préjudices subis par les civils et à défendre les droits humains tout au long de l'offensive. Le fait que l'ennemi n'a pas repris un centimètre du territoire que nous avons repris à ses forces au cours des 10 derniers mois est la preuve de la résilience de notre succès contre les Chabab.

S'agissant de la planification des opérations actuelles et futures, nous travaillons aussi, en parallèle, au retrait total des forces de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), en application des résolutions 2628 (2022) et 2670 (2022). La planification et l'exécution du retrait des forces de l'ATMIS s'effectuent actuellement en coordination étroite avec un comité technique conjoint qui réunit la Somalie et la Mission dans le

pays. La phase I du retrait touche à sa fin, et l'Armée nationale somalienne assume la responsabilité de quatre bases opérationnelles avancées, tandis que trois autres sont en cours de fermeture. Une fois achevée la phase I, il sera procédé à une évaluation conjointe de l'incidence du retrait. Les résultats de l'évaluation nous serviront de guide pour la phase II, qui doit normalement débiter en septembre. Je profite de l'occasion pour exprimer ma sincère gratitude à l'Union africaine et à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) pour leur remarquable soutien à la Somalie. L'action inestimable de l'AMISOM dans notre pays nous a permis de disposer de la marge de manoeuvre nécessaire pour faire avancer sensiblement nos efforts de consolidation de la paix et de renforcement de l'État au cours des 15 dernières années. Les sacrifices consentis par les courageux hommes et femmes des pays fournisseurs de contingents seront toujours présents dans notre mémoire collective, en Somalie.

En ce qui concerne la situation humanitaire, nous avons pu éviter la famine grâce à notre partenariat durable avec l'ONU et au concours généreux des États-Unis et d'autres donateurs. Nous restons toutefois mobilisés pour continuer d'opposer une réponse efficace et soutenue à la sécheresse en cours, en faisant primer le bien-être de notre peuple. Je suis un fervent partisan d'une véritable transition de l'assistance traditionnelle à l'investissement fondé sur la résilience. En investissant dans les communautés agropastorales et en luttant contre les effets des changements climatiques, au moyen par exemple de systèmes de captage d'eau, de pratiques agricoles régénératrices et de routes de desserte, nous pouvons donner aux communautés concernées les moyens d'assurer leur subsistance économique et garantir leur bien-être à long terme.

À titre d'exemple des résultats qui peuvent découler d'un tel investissement, la construction de la route de 30 kilomètres qui relie à présent Mogadiscio et Afgoye a non seulement amélioré la subsistance économique des agriculteurs de la région, mais elle a également rendu certaines denrées alimentaires de base plus abordables pour les habitants de la capitale, Mogadiscio.

Sur le plan économique, nous approchons d'une étape importante, qui nous verra atteindre, d'ici à la fin de l'année, le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Au cours de la décennie écoulée, nous avons entrepris de vastes réformes macroéconomiques et budgétaires afin de nous positionner pour cette réalisation. Dans nos préparatifs pour l'après-PPTE, nous mettons l'accent sur des politiques propres à promouvoir la génération de recettes et à renforcer nos

systèmes publics de gestion financière. De plus, nous sommes conscients que notre atout le plus précieux n'est autre que notre population. Par conséquent, nous sommes déterminés à améliorer l'accès à une éducation et à des services de santé de qualité, en particulier pour les femmes et les jeunes. En tant qu'ancien enseignant, je sais que l'éducation peut rompre le cycle de la pauvreté. J'ai grandi dans une petite communauté rurale et, après le décès de mon père, ma mère s'est battue pour que je puisse aller à l'école. Elle ne savait ni lire ni écrire. Pourtant, elle contrôlait régulièrement mes devoirs en vérifiant qu'il n'y avait aucune marque rouge dans les notes de l'enseignant. Grâce à sa détermination, j'ai contribué plus tard à la création de l'un des meilleurs établissements scolaires de notre pays. Je veux que tous les enfants somaliens aient le même genre de chances à l'avenir. À cet effet, mon administration a déjà lancé une campagne de recrutement d'enseignants à grande échelle, qui permettra de doter le système de 10 000 nouveaux enseignants, dont 20 % de femmes, durant mon mandat. Déjà, 3 000 enseignants ont été recrutés et sont en formation. Ces enseignants ont été affectés aux quatre coins du pays et mis à la disposition du système éducatif des États membres de la fédération.

Cependant, malgré ces avancées remarquables, notre cheminement vers une Somalie pacifique et prospère se heurte à un obstacle considérable : l'interminable embargo sur les armes, imposé à notre nation depuis 1992, ce qui en fait le plus long embargo sur les armes de l'histoire de l'ONU. Je tiens à dire clairement que la Somalie de 2023 n'est pas la Somalie de 1992. Cela doit être dûment pris en compte. Il est essentiel d'insister sur les difficultés que les mesures liées à l'embargo sur les armes et les processus de notification y afférents représentent pour les forces de sécurité somaliennes. L'acquisition des moyens létaux nécessaires est devenue une tâche ardue, ce qui entrave leur aptitude à combattre efficacement les Chabab et à instaurer durablement la paix et la stabilité en Somalie.

L'embargo sur les armes ne sert en aucune façon les intérêts à court ou long terme de la Somalie. Nous savons l'importance des efforts déployés à l'échelle internationale pour maintenir la paix et la sécurité, mais nous estimons qu'il est indispensable de réévaluer la situation à la lumière des progrès que nous avons accomplis dans la mise en place d'un système efficace de gestion des armes et des munitions, guidés en cela par les critères proposés par l'équipe technique du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie et repris et approuvés dans les résolutions 2607 (2021) et 2662 (2022). La stratégie nationale somalienne de gestion des armes et des munitions est

efficacement exécutée sur la base de plans d'action axés sur les résultats. Nous avons sensiblement progressé en matière d'enregistrement, de suivi et de gestion des stocks, grâce à la création d'une base de données nationale exhaustive et centralisée pour la gestion des armes et des munitions en Somalie aujourd'hui. Nous nous employons inlassablement à renforcer nos cadres juridiques et réglementaires, comme par exemple avec l'introduction d'un projet de loi sur les armes à feu pour contrôler la détention, la fabrication, le stockage et l'utilisation des armes à feu en Somalie. Ces mesures cruciales ont permis de réduire considérablement les risques liés au trafic, à la possession illégale et au détournement d'armes et de munitions en Somalie. Ces initiatives témoignent de l'engagement inébranlable de notre gouvernement à améliorer les cadres de gestion des armes et des munitions de manière cohérente et conformément aux normes internationales.

Compte tenu de ces évolutions notables, j'implore les membres du Conseil de soutenir notre appel à la levée totale de l'embargo sur les armes imposé à la Somalie. Ce faisant, ils nous donneront les moyens d'affirmer notre souveraineté, de lutter efficacement contre le terrorisme et de bâtir un avenir pacifique et prospère pour notre nation. La menace du terrorisme en Somalie ne se limite pas aux risques qui pèsent sur ce pays ; c'est une menace pour la région, le continent et le monde entier. Ensemble, saisissons l'occasion de libérer pleinement le potentiel de la Somalie pour créer une société inclusive et prospère et construire un monde où la paix et la sécurité régneront à jamais.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie S. E. le Président Mohamud de sa déclaration.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre d'État des Émirats arabes unis.

Je tiens tout d'abord à saluer la participation de S. E. M. Hassan Sheikh Mohamud à la présente séance. Je remercie également nos intervenants d'aujourd'hui, la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Laing, la Directrice exécutive, M<sup>me</sup> McCain, et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie, M. Souef. Leurs exposés ont donné un aperçu détaillé et éclairé des défis complexes auxquels la Somalie est confrontée.

La déclaration de S. E. le Président Mohamud nous a rappelé que les Somaliens ont la détermination et la lucidité nécessaires pour s'approprier les solutions à ces difficultés et ouvrir la voie à une société qui reflète

leurs aspirations. Les Émirats arabes unis soutiennent pleinement la Somalie dans un esprit de partenariat et dans le cadre de leur appui de longue date au pays et à sa population.

À cet égard, je voudrais faire trois observations aujourd'hui.

Premièrement, il importe de soutenir la vision nationale de la Somalie. Ces derniers mois, le Gouvernement fédéral somalien a démontré son engagement à mettre en place des institutions étatiques qui sont l'expression d'une stratégie tournée vers l'avenir, en mettant tout d'abord l'accent sur la réconciliation et sur la refonte de son système électoral. Nous constatons avec satisfaction que le Gouvernement a pris des mesures, par la négociation et le dialogue, pour parvenir aux accords et aux compromis nécessaires en ce qui concerne tous ces processus.

Nous nous félicitons notamment de l'accent mis sur l'amélioration de la coopération et des échanges entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération par l'intermédiaire du Conseil consultatif national. Les discussions inclusives visant à parvenir à un accord politique sur le partage du pouvoir et d'autres questions en suspens concernant le fédéralisme sont les bienvenues, en particulier dans le cadre du processus de révision constitutionnelle. En adhérant aux principes de respect mutuel, de dialogue et de compromis, et en mettant en place des mécanismes de réconciliation, il est possible de construire une Somalie qui réponde aux aspirations de l'ensemble de sa population.

Malgré ces progrès, les violences en cours à Laascaanood et les victimes civiles qui en résultent sont très préoccupantes. Les Émirats arabes unis appuient fermement tous les efforts déployés pour désamorcer les tensions par le dialogue. Nous saluons les efforts du Gouvernement fédéral somalien à cet égard.

Deuxièmement, il convient de mettre davantage l'accent sur l'appui aux efforts de lutte contre les Chabab. Nous convenons tous aujourd'hui que le principal obstacle à la réalisation des ambitions politiques et socioéconomiques de la Somalie est le terrorisme international qui sévit sur son territoire. Les Émirats arabes unis sont profondément préoccupés par la multiplication des attaques menées par les Chabab contre les civils et les acteurs chargés de la sécurité, notamment celles qui visent le personnel et les installations de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS). Au premier trimestre de l'année 2023, le nombre d'incidents

liés au terrorisme a dépassé toutes les moyennes trimestrielles enregistrées depuis 2016.

La lutte contre les Chabab est déjà un effort international, et ces derniers mois, le Gouvernement somalien a pris des mesures pour renforcer ses institutions de sécurité et pour montrer clairement que le démantèlement des Chabab est une priorité. Il s'agit notamment des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'embargo sur les armes imposé aux Chabab, du renforcement du système de gestion des armes et d'échanges réguliers dans le cadre du groupe de travail sur le mécanisme de gestion des armes et des munitions. Il reste toutefois beaucoup à faire. Un équilibre entre la poursuite des opérations offensives et la consolidation du contrôle des zones libérées de l'emprise des Chabab est le meilleur moyen d'atteindre les objectifs poursuivis.

En outre, il est nécessaire de s'assurer du soutien des populations locales tout en continuant à progresser, afin d'empêcher les Chabab d'exploiter les vides sécuritaires. Il incombe au Conseil de sécurité de faire preuve de vigilance quant aux besoins de la Somalie à ce stade critique. Cela implique de veiller à ce que les outils utilisés par le Conseil soient adaptés et que les mesures adoptées pour réprimer les acteurs malveillants dans l'intérêt d'un État contribuent à répondre aux besoins de sa population en matière de sécurité, et non l'inverse.

À mesure que les discussions sur le retrait de l'ATMIS avancent, la coordination entre toutes les parties doit rester une priorité afin de garantir la synchronisation entre l'ONU, les partenaires régionaux de la Somalie et ses voisins, les États de la ligne de front, tout au long de la période de transition.

Troisièmement, la communauté internationale doit soutenir l'intensification des interventions humanitaires et de lutte contre les changements climatiques en Somalie. Il y a quelques instants, nous avons entendu parler en détail de la détresse quotidienne des millions de Somaliens. Cette situation a des répercussions sur la région et est source d'instabilité, la sécheresse ayant poussé des centaines de milliers de Somaliens à se réfugier dans les pays voisins. Comme toujours, les femmes et les enfants sont les plus durement touchés et représentent plus de 80 % de la population déplacée. L'aide doit être renforcée et coordonnée pour faire face à la double crise humanitaire et climatique.

Les Émirats arabes unis travaillent avec le Gouvernement somalien et ses partenaires pour aider à répondre aux besoins humanitaires sur le terrain. Au cours de la



période allant de 2018 à 2023, les Émirats arabes unis ont apporté à la Somalie une assistance d'une valeur de 194,6 millions de dollars. Les Émirats arabes unis restent un partenaire fiable de la Somalie et tiennent à lui exprimer son ferme appui. Nous continuerons à soutenir le peuple somalien dans sa quête d'une paix et d'une prospérité durables.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais moi aussi commencer par saluer la participation du Président Hassan Sheikh Mohamud à la présente séance et le remercier de son importante déclaration. Je tiens également à remercier de leurs exposés éclairants la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Laing, le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie, M. Souef, et la Directrice exécutive, M<sup>me</sup> McCain.

Comme nous le savons, la Somalie est confrontée à de nombreux défis interdépendants, et nous saluons les progrès qu'elle a accomplis. Je voudrais faire trois observations.

Premièrement, sur le plan humanitaire, nous sommes soulagés que l'intensification de l'aide à l'échelle du système ait permis d'éviter la famine et que l'arrivée des pluies ait mis fin à la sécheresse prolongée. Cependant, du fait des chocs climatiques et de la persistance des conflits, des millions de personnes seront déplacées et confrontées à des niveaux d'insécurité alimentaire critiques. Nous ne pouvons donc pas nous permettre de nous reposer sur nos lauriers face à l'ampleur des besoins humanitaires. Comme l'a indiqué la Représentante spéciale du Secrétaire général, 50 % de la population est concernée.

Deuxièmement, nous nous félicitons de l'engagement du Président Mohamud et des progrès accomplis pour faire avancer les réformes politiques et, si je puis dire, les réformes en matière d'éducation également. Le Royaume-Uni appuie les efforts d'édification de l'État en Somalie, notamment le processus de démocratisation. Les récentes élections locales au Puntland marquent une étape importante sur cette voie. Un processus inclusif et consultatif, conforme à la révision constitutionnelle, est nécessaire pour que ces réformes aboutissent. Nous encourageons toutes les parties, y compris le Puntland, à collaborer de manière constructive à cette fin. Une politique inclusive à

tous les niveaux sera également importante dans la lutte contre les Chabab.

Cela m'amène à mon troisième point, qui porte sur la sécurité et la lutte contre le terrorisme. Le Royaume-Uni se félicite de l'élan imprimé par les opérations menées par la Somalie contre les Chabab. Comme l'a clairement indiqué le Président Mohamud, toute avancée durable sera mesurée à l'aune de la capacité de maintenir et de stabiliser les zones libérées. C'est pourquoi j'encourage la Somalie à continuer de collaborer avec l'ONU et ses partenaires afin de coordonner les efforts de stabilisation et de donner la priorité aux investissements en faveur de la réconciliation, fondement de progrès durables.

En plus des acquis en matière de sécurité obtenus de haute lutte, la Somalie a continué de prendre des mesures cruciales pour préparer sa transition dans ce domaine. Nous encourageons la communauté internationale à continuer de soutenir la Somalie afin de favoriser l'émergence d'un secteur de la sécurité durable, abordable et responsable, qui soit en mesure d'assumer l'entière responsabilité de la sécurité du pays lorsque la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) se retirera d'ici à la fin de l'année 2024. Le Conseil de sécurité a un rôle important à jouer, en aidant l'ATMIS à s'acquitter de ses fonctions critiques et à planifier un retrait stratégique, ainsi qu'en répondant aux besoins de la Somalie à mesure que le pays assumera davantage de responsabilités. Nous saluons la détermination du Gouvernement fédéral somalien à renforcer la gestion des armes et des munitions. Les objectifs de référence énoncés dans la résolution 2662 (2022) ont été recommandés par des experts techniques afin d'empêcher que des armes n'arrivent entre les mains des Chabab. Nous exhortons tous les partenaires à se joindre à nous pour aider la Somalie à progresser dans la réalisation de ces objectifs, afin de permettre la levée des mesures de maîtrise des armements imposées au Gouvernement.

Nous appuyons les efforts déployés par le Président Mohamud pour affaiblir les Chabab sur les plans militaire, financier et idéologique. Par l'intermédiaire du Conseil, et en tant que partenaire et ami de longue date de la Somalie, le Royaume-Uni continuera d'accompagner le pays sur la voie de la paix et de la prospérité.

**M<sup>me</sup> Evstigneeva** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous nous félicitons de la présence du Président Hassan Sheikh Mohamud à la séance d'aujourd'hui, et nous le remercions de sa déclaration au Conseil de sécurité en cette période d'une importance cruciale pour son pays, la Somalie. Nous remercions la Représentante spéciale du

Secrétaire général pour la Somalie et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), M<sup>me</sup> Catriona Laing, ainsi que le Chef de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), M. Mohamed El-Amine Souef, de nous avoir informés de l'évolution de la situation dans le pays. Nous remercions également la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, M<sup>me</sup> Cindy McCain, de son exposé.

La Russie appuie pleinement les efforts déployés par la Somalie pour lutter contre l'extrémisme, édifier un État et favoriser la réconciliation nationale. Ces derniers mois, ces processus ont connu une évolution positive. Le Conseil consultatif national tient désormais des réunions à intervalles réguliers. L'année dernière, le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération sont parvenus à s'entendre sur un accord de partage du pouvoir. Cette année, des accords importants ont été conclus concernant la politique budgétaire fédérale, le futur modèle électoral et le processus de révision constitutionnelle. Le renforcement des forces de sécurité somaliennes est en cours. Nous espérons que tous les participants au processus politique somalien, y compris les dirigeants des États du Puntland et du Somaliland, continueront de collaborer pour mettre sur pied un modèle durable de structure fédérale dans le pays. Dans le même temps, nous souscrivons sans réserve à la nécessité de préserver l'intégrité territoriale et l'unité de la Somalie.

Nous constatons que la situation humanitaire reste fragile dans l'ensemble du pays. Malgré les efforts de prévention de la famine, le nombre de personnes dans le besoin demeure très élevé.

Les conditions de sécurité sont extrêmement préoccupantes. Le groupe extrémiste des Chabab conserve une influence notable dans le pays, mène régulièrement des raids dans la capitale et sa périphérie, et continue de tirer des obus sur l'aéroport international de Mogadiscio. Selon le rapport du Secrétaire général (S/2023/443), le nombre d'attaques commises à l'aide d'engins explosifs improvisés au cours du premier trimestre de cette année a dépassé les chiffres de ces dernières années. Nous condamnons fermement tous les attentats terroristes et rendons hommage aux forces de maintien de la paix africaines et à l'Armée nationale somalienne, y compris aux personnes qui ont donné leur vie dans l'exercice de leurs fonctions. Nous adressons nos condoléances à l'Ouganda à la suite de l'attaque meurtrière perpétrée le 26 mai par les Chabab contre une base opérationnelle avancée de l'ATMIS dans la région du Bas-Chébéli, en Somalie. Nous notons cependant que les opérations offensives de l'Armée nationale

somalienne ont permis de repousser les positions des extrémistes dans les États de Galmudug et du Hirshébéli. Les autorités fédérales ont également facilité le règlement de la situation dans l'État du Sud-Ouest. Nous saluons en outre le lancement, par les voisins de la Somalie, d'une initiative régionale visant à lutter contre les Chabab.

Laascaanood a aussi été le théâtre de tensions au cours des derniers mois. Nous appuyons les efforts de médiation consentis par le Gouvernement fédéral, les chefs de clans et l'Éthiopie pour régler ce conflit armé. Nous pensons que la MANUSOM dispose du mandat nécessaire, en vertu de la résolution 2592 (2012), pour coordonner et appuyer les efforts de réconciliation entre les clans. Nous espérons que cette situation sera réglée rapidement.

L'ATMIS reste une force de dissuasion indispensable face aux activités extrémistes et à d'autres activités illicites en Somalie. Nous estimons qu'il importe de fonder les décisions concernant l'ATMIS sur la réalité des conditions de sécurité sur le terrain, ainsi que de tenir compte des priorités du Gouvernement fédéral et des autres États de la région. Nous pensons que le retrait de la Mission doit s'opérer conformément au plan adopté par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et le Gouvernement fédéral somalien, et ce, lorsque les forces armées somaliennes seront prêtes et aptes à assurer de manière indépendante la sécurité du pays et de son peuple. Nous saluons le travail du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS), qui apporte un soutien technique et logistique considérable à l'ATMIS, à la MANUSOM et à l'Armée nationale somalienne.

À notre avis, l'objectif prioritaire de la communauté internationale doit maintenant être de concentrer ses efforts sur le renforcement de l'efficacité des organes fédéraux chargés de l'application de la loi en Somalie, afin que, lorsque l'ATMIS se retirera du pays, les autorités nationales soient en mesure d'assumer pleinement la responsabilité du maintien de la sécurité sur l'ensemble du territoire somalien. Nous demandons instamment que ces considérations guident nos décisions pour le renouvellement des mandats de l'ATMIS et du BANUS à la fin du mois.

**M. Zhang Jun** (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue au Président Hassan Sheikh Mohamud à la présente séance. Sa participation aidera le Conseil de sécurité à mieux cerner les réalités qui prévalent en Somalie et les préoccupations de ce pays, afin de l'aider de manière plus ciblée à parvenir à la stabilité, au développement et à la sécurité. Je salue également

la nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Catriona Laing, pour son tout premier exposé au Conseil de sécurité. J'ai écouté avec attention les exposés du Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, M. Souef, et de la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, M<sup>me</sup> McCain.

À l'heure actuelle, la Somalie enregistre des progrès importants dans son processus politique, sa transition en matière de sécurité et sa reconstruction nationale, entre autres, mais elle demeure toutefois confrontée à des défis de taille. À l'occasion de sa visite en Somalie en avril, le Secrétaire général Guterres a appelé l'ONU et la communauté internationale à soutenir le pays. À la lumière du rapport du Secrétaire général (S/2023/443), je voudrais souligner trois points.

Premièrement, il faut continuer de faire avancer le processus politique en Somalie. Récemment, le Président Mohamud a présidé plusieurs réunions du Conseil consultatif national et a discuté activement, avec les États membres de la fédération, de questions majeures liées au système fédéral et au dispositif national de sécurité, entre autres. La Chine appelle le Gouvernement fédéral somalien à renforcer la confiance mutuelle en engageant un dialogue avec les États membres de la fédération afin de trouver des solutions en vue d'une paix et d'une stabilité durables dans le pays.

La communauté internationale doit respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Somalie, défendre le principe d'un processus dirigé et contrôlé par les Somaliens et apporter un appui constructif. Nous nous opposons à toute action qui porte atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Somalie et qui conduit à la désunion dans le pays. À Laascaanood, des affrontements continuent d'éclater entre les forces de sécurité du Somaliland et les milices locales. Nous demandons instamment aux parties au conflit de cesser immédiatement les hostilités, de retirer leurs forces, d'entamer un dialogue et d'assurer efficacement la sécurité de la population.

Deuxièmement, la transition en matière de sécurité doit être accélérée. La menace terroriste posée par les Chabab est loin d'avoir été éliminée. La Chine condamne avec force les récentes attaques menées par les Chabab contre l'hôtel Pearl Beach à Mogadiscio et le camp de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), entre autres, et présente ses condoléances aux proches des soldats de la paix tués dans ces attaques, notamment les soldats de la paix ougandais.

La transition en matière de sécurité de la Somalie se trouve actuellement dans une phase critique. Le Gouvernement somalien doit accélérer le renforcement des capacités de ses forces de sécurité et améliorer ses propres capacités de lutte contre le terrorisme. La Chine se félicite de l'initiative des États de la ligne de front, prise par la Somalie, Djibouti, l'Éthiopie et le Kenya, ainsi que de l'approfondissement de la coopération régionale en matière de lutte contre le terrorisme aux fins de la préservation de la sécurité commune. À la lumière de l'évolution de la situation, le Conseil de sécurité doit réexaminer et ajuster les mesures d'embargo sur les armes imposées à la Somalie et aider le pays à renforcer ses capacités de défense.

La Chine se félicite des contributions importantes de l'ATMIS à la sécurité et à la stabilité de la Somalie. Le Conseil de sécurité discute de la question de la transition de l'ATMIS. Nous espérons que le Gouvernement somalien renforcera la coordination et la coopération avec la Mission, fera résolument progresser le plan de retrait des effectifs et des moyens de l'ATMIS et garantira le transfert régulier et sans heurt des responsabilités en matière de sécurité. En attendant le retrait de l'ATMIS, l'Union européenne et les autres contributeurs financiers concernés doivent fournir à la Mission un soutien financier suffisant, durable et prévisible.

Troisièmement, nous devons promouvoir le développement et parvenir à une paix durable. Durant sa visite en Somalie, le Secrétaire général Guterres a lancé un appel pour que, dans le cadre des opérations de lutte contre le terrorisme, une aide soit apportée à la Somalie afin de renforcer la résilience sociale, ainsi que la sécurité et la stabilité. Dans les zones qui ont été reprises lors des opérations militaires, le Gouvernement somalien doit répondre aux besoins de base de la population, promouvoir un sentiment d'appartenance nationale plus fort et maintenir une stabilité durable.

À l'heure actuelle, la situation humanitaire en Somalie est sombre, la moitié de la population ayant un besoin urgent d'aide humanitaire et 6,6 millions de personnes étant confrontées à des problèmes de sécurité alimentaire. La communauté internationale doit accroître l'aide humanitaire et veiller à ce que les financements humanitaires soient versés en temps voulu. La Somalie doit également améliorer l'accès humanitaire et appuyer les opérations humanitaires internationales. La Représentante spéciale Laing doit jouer un rôle de coordination, mobiliser les ressources internationales et créer des

conditions favorables au développement et à la stabilité de la Somalie.

L'avenir de la Somalie doit être entre les mains du peuple somalien. Amie et partenaire de la Somalie, la Chine l'a toujours solidement appuyée dans ses efforts pour parvenir à une paix durable, au développement et à la reconstruction, pour améliorer ses capacités de lutte contre le terrorisme et pour maintenir la stabilité. Depuis l'année dernière, nous avons fourni deux lots d'aide alimentaire d'urgence, engagé une coopération pratique dans des domaines tels que l'agriculture, l'éducation et la pêche, entre autres, et contribué à la reconstruction de la Somalie. La Chine est prête à collaborer avec la communauté internationale pour contribuer davantage à l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables en Somalie.

**M. Afonso** (Mozambique) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Ghana et le Mozambique.

Nous félicitons vivement les Émirats arabes unis d'avoir pris l'initiative d'organiser l'importante séance d'aujourd'hui sur la Somalie, pays frère.

Nous tenons tout d'abord à saluer la présence dans cette salle de S. E. M. Hassan Sheikh Mohamud, Président de la République fédérale de Somalie. Nous saluons sa participation à la présente séance et attachons une grande importance à l'exposé qu'il vient de présenter.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité se félicitent de la nomination de M<sup>me</sup> Catriona Laing comme Représentante spéciale du Secrétaire général pour la Somalie et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM). Nous sommes convaincus que M<sup>me</sup> Laing fera fond sur le travail remarquable accompli par son prédécesseur, M. James Swan, et qu'elle s'acquittera efficacement de son mandat à la tête de la MANUSOM.

Nous remercions de leurs exposés détaillés et riches en informations le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, S. E. l'Ambassadeur Mohamed El-Amine Souef, et la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, M<sup>me</sup> Cindy McCain.

Nous félicitons le Gouvernement somalien des efforts qu'il déploie actuellement, sous la direction éclairée du Président Hassan Sheikh Mohamud, pour lutter contre les Chabab et rétablir la paix et la stabilité dans tout le pays. Les succès remportés jusqu'à présent dans la

lutte contre le groupe terroriste témoignent de la détermination du Gouvernement somalien à assurer la sécurité de ses citoyens.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité demeurent profondément préoccupés par le fait que les militants des Chabab continuent de faire peser une menace importante sur la population innocente ainsi que les infrastructures et biens essentiels en Somalie et dans les pays voisins. Le Gabon, le Ghana et le Mozambique condamnent avec la plus grande fermeté les attaques répétées des Chabab contre la population civile, les acteurs humanitaires, la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) et les forces du Gouvernement fédéral.

La récente attaque commise par les Chabab contre l'hôtel Pearl Beach à Mogadiscio nous rappelle avec force qu'ils sont capables d'échapper au personnel de sécurité et de mener des attaques meurtrières. Nous demandons instamment au Gouvernement somalien, avec l'appui de la communauté internationale, de redoubler d'efforts pour combattre cette menace et de renforcer encore la capacité de ses forces de sécurité de prévenir les attaques de cette nature. Nous exhortons le Conseil et la communauté internationale à continuer d'appuyer la Somalie afin que son gouvernement puisse lutter efficacement contre la menace terroriste à l'intérieur de ses frontières et promouvoir la paix, la sécurité, la stabilité et le développement dans le pays.

Nous estimons que le mandat de l'ATMIS, qui fait actuellement l'objet de négociations, doit être clair, réaliste et adapté aux besoins de la Somalie en matière de sécurité, ce qui permettra à la mission de travailler avec les autorités somaliennes pour garantir la paix et la sécurité dans le pays. Nous sommes également préoccupés par la reprise du conflit, notamment à Laascaanood, dans la région de Sool, où de violents affrontements entre les forces du « Somaliland » et les milices locales du clan des Dhoulbahante ont fait de nombreuses pertes humaines et ont entraîné la destruction d'infrastructures et le déplacement de civils. Dans ce contexte, nous nous félicitons des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'accord conclu au cours de la conférence de réconciliation dans l'État du Sud-Ouest. Nous exhortons toutes les parties à poursuivre la mise en œuvre complète des dispositions de l'accord afin de favoriser la paix et la stabilité dans la région. Pour que le peuple somalien puisse continuer à vivre en paix et à aller de l'avant, il est nécessaire de préserver l'espace démocratique, la liberté d'expression et l'ouverture.



En ce qui concerne le retrait de l'ATMIS, les conditions de sécurité dans le pays demeurent une préoccupation majeure. La réduction des effectifs de l'ATMIS doit par conséquent être menée de manière coordonnée et tenir compte de la constitution de forces par les forces de sécurité somaliennes, afin d'éviter de créer de nouvelles difficultés en matière de sécurité. Dans ce contexte, les trois membres africains du Conseil de sécurité appuient pleinement les appels lancés par le Gouvernement somalien en faveur de la levée totale de l'embargo sur les armes. Il est essentiel que la Somalie soit en mesure de mettre sur pied une armée solide afin de pouvoir assumer ses responsabilités en matière de sécurité, ce qui ne sera possible qu'une fois l'embargo sur les armes levé, comme l'a déclaré plus tôt le Président somalien. Le droit souverain à la légitime défense face aux attaques terroristes ne saurait être nié au peuple et au Gouvernement somaliens. Nous exhortons le Conseil à entendre les appels répétés du Président Hassan Sheikh Mohamud et de son gouvernement, et à appuyer les mesures qu'ils ont prises pour libérer les territoires et veiller à la sécurité du peuple somalien. Nous nous félicitons de l'achèvement de l'installation de stockage de munitions à Jazeera, dans la région de Mogadiscio, une avancée majeure dans le cadre des efforts déployés pour améliorer la gestion par la Somalie de sa légitime défense.

Nous félicitons le Gouvernement fédéral somalien pour les efforts constants qu'il déploie afin de faire progresser ses priorités nationales, notamment en ce qui concerne le processus d'édification de l'État par le dialogue politique, comme en témoignent les réunions productives du Conseil consultatif national. Parmi les accomplissements en la matière figurent l'accord sur un modèle de fédéralisme budgétaire, des modifications du dispositif national de sécurité et la décision d'adopter un système électoral suivant le principe « une personne, une voix ». Nous estimons qu'il s'agit de réalisations importantes. Dans le même ordre d'idées, il est encourageant de constater que des efforts sont déployés afin d'approfondir le dialogue entre l'État fédéral somalien et les États membres de la fédération. Le choix de M. Abdikarim Hussein Guled et de M<sup>me</sup> Edna Adan en tant qu'envoyés spéciaux pour les négociations témoigne de la volonté de trouver une solution pacifique et mutuellement bénéfique à ce conflit prolongé. La stabilité et le développement de la région dépendent de ces efforts de règlement pacifique du différend. Nous notons toutefois avec regret que les autorités du Puntland n'ont pas participé aux réunions du Conseil consultatif national. Nous invitons le Président Hassan Sheikh Mohamud à poursuivre son travail de

réconciliation afin de ramener le Puntland à la table des négociations. Nous exhortons les autorités du Puntland à donner la priorité aux intérêts de la Somalie. Il est impératif que toutes les parties prenantes coopèrent de manière constructive et œuvrent en faveur d'une Somalie pacifique et prospère.

La détermination et la résilience du pays face aux difficultés rencontrées dans sa quête de progrès économique et de développement sont une source d'inspiration. L'adoption d'une législation essentielle et les avancées en matière de fédéralisme budgétaire devraient permettre à la Somalie d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés d'ici la fin de 2023. Malgré cette réussite, le pays doit encore surmonter de nombreux obstacles, au rang desquels figurent les effets néfastes des changements climatiques sur l'activité économique et la faible mobilisation des recettes intérieures. À cet égard, nous encourageons la Somalie à poursuivre ses progrès sur la voie de la croissance économique et du développement, en mettant l'accent sur les mesures à prendre pour renforcer la stabilité macroéconomique et accroître la mobilisation des recettes intérieures. En outre, nous exhortons la communauté internationale à continuer d'appuyer les nombreux programmes de développement économique de la Somalie. Un financement accru, des initiatives d'assistance technique et de renforcement des capacités ainsi que des projets à effet rapide peuvent contribuer à la réalisation de cet objectif. En aidant la Somalie dans les efforts qu'elle déploie pour renforcer son économie, la communauté internationale contribuera à la paix et à la prospérité du pays.

Des millions de Somaliennes et de Somaliens continuent d'être victimes de la sécheresse, du conflit et des inondations, malgré l'intensification de l'intervention humanitaire. Si certains progrès ont été accomplis dans l'atténuation des souffrances de la population, on constate toujours des niveaux élevés d'insécurité alimentaire, de malnutrition et de maladies. La communauté humanitaire estime que plus de 7,6 millions de personnes ont besoin d'aide. Or, elle n'a pu financer que 28% du plan d'aide humanitaire pour 2023. Afin de contribuer au redressement de la Somalie, la communauté internationale doit continuer à fournir à la fois une aide humanitaire et une aide au développement à long terme adaptée aux conditions climatiques. Nous appelons à la poursuite de la collaboration vitale entre le Gouvernement somalien et les acteurs humanitaires, qui est indispensable pour atténuer les risques et les souffrances.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité remercient la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie de l'appui qu'elle apporte au Gouvernement somalien dans sa quête de paix et de sécurité, en dépit des difficultés auxquelles la Mission est confrontée sur le plan financier et en matière de logistique. Le Gabon, le Ghana et le Mozambique encouragent vivement la communauté internationale dans son ensemble et le Conseil de sécurité en particulier à fournir une assistance à l'ATMIS et aux forces de sécurité somaliennes, y compris au moyen des contributions statutaires de l'Organisation des Nations Unies, afin de leur permettre de s'acquitter efficacement de leurs responsabilités. Ils remercient tous ceux qui contribuent aux efforts de stabilisation en Somalie. Nous les invitons à continuer de soutenir le pays et son peuple. Ensemble, nous pouvons mettre fin au règne de terreur des Chabab en Somalie et ouvrir une période de paix et de prospérité pour la Somalie et son peuple.

Le Gabon, le Ghana et le Mozambique réaffirment leur solidarité avec le peuple et le Gouvernement somaliens ainsi que leur engagement à défendre l'indépendance, l'intégrité territoriale et la souveraineté du pays. Les trois membres africains du Conseil de sécurité sont prêts à accompagner la Somalie sur cette voie.

**M. Moretti** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je me joins aux autres délégations pour souhaiter chaleureusement la bienvenue à S. E. M. le Président Hassan Sheikh Mohamud. Je remercie la Représentante spéciale Laing, le Représentant spécial El-Amine Souef et la Directrice exécutive McCain de leurs exposés très utiles.

Nous prenons acte des travaux entrepris par le Gouvernement fédéral somalien en vue de faire avancer la réalisation de ses principales priorités nationales, notamment le renforcement du dialogue avec les États membres de la fédération. L'unité politique et une coopération efficace en faveur du peuple somalien sont essentielles pour faire avancer le processus d'édification de l'État, de paix et de développement durable.

Nous saluons les efforts déployés par la Somalie pour faire progresser la mise en œuvre de son dispositif national de sécurité parallèlement aux phases actuelles du retrait de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS). Le Conseil de sécurité et toutes les parties concernées doivent apporter un appui soutenu à la Somalie en vue de relever le défi du transfert des responsabilités en matière de sécurité.

Comme l'a souligné le Secrétaire général dans son dernier rapport (S/2023/443), la coopération régionale

demeure essentielle pour répondre aux préoccupations de la région en matière de sécurité. Nous saluons les efforts déployés pour mettre en place l'initiative des États de la ligne de front. Nous nous félicitons de l'engagement pris par Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya et la Somalie d'étendre les opérations contre les Chabab, dans le strict respect du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, et de coordonner pleinement leurs actions visant à consolider les acquis en matière de sécurité.

Le Brésil se félicite de nouveau du travail accompli avec courage par le personnel de l'ATMIS et les forces de sécurité somaliennes à l'appui de la paix et de la sécurité dans le pays. Si nous saluons les progrès réalisés dans la lutte contre les Chabab, l'augmentation du nombre d'incidents liés au terrorisme est particulièrement alarmante, notamment en raison de l'utilisation croissante d'engins explosifs improvisés. À cet égard, nous saluons le travail accompli par le Service de la lutte antimines pour fournir des services d'atténuation des menaces. Une fois encore, nous condamnons avec la plus grande fermeté l'attaque odieuse commise contre la base opérationnelle avancée de l'ATMIS dans le Bas-Chébéli, où étaient stationnées les forces ougandaises. Nous adressons nos condoléances aux familles des victimes.

À l'instar des autres membres du Conseil, le Brésil est vivement préoccupé par les violences en cours à Laascaanood. Nous réaffirmons notre plein respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance politique et de l'unité de la République fédérale de Somalie et appelons toutes les parties à conclure d'urgence un accord de cessez-le-feu.

Nous encourageons la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) à poursuivre ses efforts dans le cadre de son mandat pour favoriser un dialogue inclusif, promouvoir un règlement pacifique des différends et rester en contact avec toutes les parties au conflit.

Nous saluons le travail remarquable accompli par le Programme alimentaire mondial et les organisations humanitaires en Somalie. Dans le même temps, comme l'a indiqué la Directrice exécutive, la situation humanitaire reste catastrophique. Une grande partie de la population est au bord de la famine et, pour beaucoup, la vie est une lutte quotidienne, ne serait-ce que pour se nourrir. Un financement supplémentaire et souple pour garantir la sécurité alimentaire est essentiel afin de prévenir un conflit.

Nous appelons la Somalie à redoubler d'efforts pour renforcer la gouvernance, favoriser la réconciliation des communautés et fournir des services essentiels dans les zones profondément touchées par l'insécurité alimentaire. Associées à une aide humanitaire accrue, ces ressources seront essentielles pour consolider les acquis en matière de sécurité.

Pour terminer, le Brésil réaffirme son appui indéfectible à la Somalie et souligne l'importance de la pleine mise en œuvre des mandats de l'ATMIS, de la MANUSOM et du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie.

**M<sup>me</sup> Dautllari** (Albanie) (*parle en anglais*) : Étant donné qu'il s'agit du premier exposé de M<sup>me</sup> Laing devant le Conseil, je la félicite de sa prise de fonctions en tant que nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général pour la Somalie et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et lui souhaite plein succès. Elle peut compter sur notre soutien. Je remercie également le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie, M. Mohamed El-Amine Souef, et la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, M<sup>me</sup> Cindy McCain, de leurs exposés. L'Albanie souhaite la bienvenue au Président de la Somalie, S. E. M. Hassan Sheikh Mohamud, à la présente séance.

Nous saluons les efforts déployés par la Somalie pour faire avancer la réalisation de ses principales priorités nationales depuis l'entrée en fonction du Président Mohamud l'année dernière. Sur le plan politique, malgré la coopération limitée entre le Puntland et le Gouvernement fédéral, nous nous félicitons des échanges entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération, qui ont abouti, entre autres, à la création de l'administration fiscale nationale et de l'agence de planification et d'allocation.

En outre, la décision d'adopter un modèle électoral fondé sur le principe d'une personne une voix en Somalie et les élections historiques qui se sont tenues le 25 mai au Puntland ont marqué une étape démocratique importante, permettant aux citoyens de faire entendre leur voix. Ces progrès doivent être suivis d'un processus de révision constitutionnelle avec la participation renforcée des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés, et qui permette d'élargir et de protéger davantage l'espace civique.

En ce qui concerne la situation en matière de sécurité, des progrès notables ont été accomplis dans la

lutte contre les Chabab, notamment en libérant des territoires et en s'attaquant à leurs sources de financement. Dans cette optique, l'accord conclu entre la Somalie et ses voisins pour lancer l'initiative des États de la ligne de front pourrait jouer un rôle crucial pour faire avancer cette lutte pendant que la transition en matière de sécurité se poursuit. Néanmoins, la communauté internationale ne doit ménager aucun effort pour aider la Somalie à fournir des services dans les zones libérées.

Les Chabab représentent toujours une menace pour la sécurité du pays. L'Albanie condamne avec la plus grande fermeté l'attaque terroriste perpétrée le 26 mai contre la base de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS). Nous exprimons nos condoléances aux familles des victimes et au peuple et au Gouvernement ougandais. Nous rendons hommage aux contingents de l'ATMIS, qui continuent de servir et de contribuer à la paix en Somalie. Nous saluons également les progrès accomplis par la Somalie pour ce qui est d'assumer ses responsabilités en matière de sécurité et en matière de constitution des forces, ainsi que les efforts qu'elle a déployés pour renforcer sa capacité de gestion des armes et des munitions, efforts qui doivent se poursuivre.

Ma délégation est également préoccupée par le conflit en cours à Laascaanood. Nous encourageons le Gouvernement à poursuivre ses efforts de désescalade en coordination avec les partenaires multilatéraux et bilatéraux, et nous appelons les parties au conflit à parvenir à un cessez-le-feu pour mettre fin aux conséquences humanitaires catastrophiques, à la destruction des infrastructures et aux déplacements de civils.

Cela m'amène à mon dernier point. Malgré les progrès réalisés par la Somalie dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés renforcée et les mesures d'atténuation du risque de famine, nous sommes gravement préoccupés par la situation humanitaire et le nombre de personnes touchées par le conflit et les changements climatiques. Nous nous joignons à l'appel urgent lancé par la Somalie et le Secrétaire général en vue de combler le déficit de financement du plan d'aide humanitaire pour 2023, et nous demandons que les initiatives de développement nécessaires soient mises en place pour renforcer la résilience des communautés.

Malheureusement, les femmes et les enfants restent le groupe de personnes déplacées le plus touché, car ils sont les cibles les plus fréquentes des violations des droits humains, de la violence sexuelle et du recrutement. Nous appelons toutes les parties à honorer leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et du droit

international des droits de l'homme et nous demandons aux autorités d'amener les auteurs de violations des droits de l'homme à en répondre.

**M. Ishikane** (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Catriona Laing, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la Somalie, M. Mohamed El-Amine Souef, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), et M<sup>me</sup> Cindy McCain, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM), de leurs exposés perspicaces. Je tiens également à souhaiter chaleureusement la bienvenue à S. E. le Président Hassan Sheikh Mohamud, de la Somalie, et à le remercier de sa participation à la présente séance.

Ce mois-ci, la Somalie parvient à un point d'inflexion important dans sa transition en matière de sécurité. Tandis que la première phase du retrait de l'ATMIS se poursuit, les forces de sécurité somaliennes assument désormais une plus grande responsabilité dans la protection de leur territoire et de leur population. Je tiens à rendre hommage à l'ensemble du personnel de l'ATMIS et aux forces de sécurité somaliennes pour leur dévouement à la paix et à la stabilité en Somalie et dans la région. Nous condamnons la récente attaque terroriste contre la base opérationnelle avancée de l'ATMIS dans le Bas-Chébéli. Nous présentons nos sincères condoléances aux familles des membres du personnel qui ont consenti le sacrifice ultime et souhaitons un prompt rétablissement aux blessés.

Nous saluons les avancées opérationnelles continues de l'Armée nationale somalienne, avec l'aide des forces de défense locales. Alors que l'on s'attend à une nouvelle expansion des opérations de l'Armée nationale somalienne vers le sud-ouest, il est également essentiel que le Gouvernement consolide son contrôle de la sécurité dans les zones nouvellement libérées afin d'affaiblir les Chabab et d'empêcher toute nouvelle intrusion de leur part. Il est de la plus haute importance de mettre en place des forces de maintien suffisantes dans ces zones, et l'accélération de la réforme du secteur de la sécurité dans le pays doit rester une priorité à cet effet. Nous félicitons les pays voisins qui fournissent des contingents à l'ATMIS pour le soutien qu'ils continuent d'apporter à la constitution des forces somaliennes et au renforcement des capacités. Nous saluons par ailleurs le rôle essentiel que jouent la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie en fournissant un appui à l'ATMIS.

Le Plan de transition de la Somalie est une entreprise à long terme qui nécessite des efforts constants pour parvenir à une bonne gouvernance grâce au renforcement des capacités institutionnelles. À cet égard, le Japon apprécie grandement et soutient la direction énergique du Président Mohamud dans des circonstances difficiles.

L'extension de l'autorité de l'État devrait découler de la garantie de l'amélioration du bien-être social grâce à la fourniture de services de base fiables. Cela permettra de gagner la confiance de la population, ce qui est essentiel pour réduire les capacités des Chabab dans l'ensemble du pays.

Les entités des Nations Unies et les organisations humanitaires doivent promouvoir une aide globale et coordonnée. L'accent mis par le Président Mohamud lui-même sur l'éducation du peuple somalien est d'une importance capitale. À cet égard, les conséquences des changements climatiques doivent également être correctement prises en compte et traitées.

De son côté, mon pays contribue au développement des capacités des fonctionnaires locaux en proposant des programmes de formation au Japon afin d'aider la Somalie à renforcer ses institutions. Nous fournissons également une aide alimentaire d'urgence dans la région, par l'intermédiaire du PAM, afin d'atténuer l'insécurité alimentaire et de répondre aux besoins immédiats. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents doit être utilisé efficacement et doit être au cœur de nos efforts. La Commission de consolidation de la paix, avec sa capacité inégalée de conseil, de liaison et de rapprochement, peut également jouer un rôle important dans la transition, en complément du processus d'édification de l'État dirigé par les Somaliens.

Les conflits entre clans ou les luttes intestines en leur sein sont un autre problème de sécurité en Somalie. Les dynamiques claniques complexes sont profondément ancrées dans la politique nationale, et la coexistence pacifique entre les différents clans doit être le fondement même de la stabilité du pays. La poursuite des violences à Laascaanood, qui ont fait un grand nombre de victimes civiles et de personnes déplacées, est très préoccupante. Nous saluons le dialogue national dirigé par les Somaliens qui est actuellement en cours. Toutes les parties doivent faire preuve de la plus grande retenue afin de créer un environnement propice à la réconciliation.

Une transition réussie en Somalie est essentielle pour la paix et la stabilité de toute la région. Elle nécessite



le soutien continu de la communauté internationale, et le Japon reste déterminé à jouer son rôle à cette fin.

**M. DeLaurentis** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Souef, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, et M<sup>me</sup> McCain, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, de leurs excellents exposés. Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à M<sup>me</sup> Catriona Laing, qui prend ses fonctions de Représentante spéciale du Secrétaire général pour la Somalie. Elle arrive à un moment critique et son leadership sera d'une importance vitale dans les mois à venir. Nous souhaitons également une chaleureuse bienvenue à S. E. M. Hassan Sheikh Mohamud, Président de la Somalie, et nous le remercions de sa contribution à la présente séance.

Nous félicitons la Somalie pour sa détermination à lutter contre les Chabab et à rétablir la sécurité et la stabilité dans le pays. Il s'agit là d'une démonstration tangible de l'aspiration du peuple somalien à la paix, à la stabilité, à la prospérité et à la bonne gouvernance. Pour surmonter les défis qui subsistent en Somalie, il faut maintenir une dynamique positive sur les plans de la sécurité, de la réconciliation politique et du développement économique. Il est essentiel de libérer les territoires qui restent contrôlés par les Chabab dans le centre de la Somalie et de veiller à ce que les communautés locales reçoivent le soutien dont elles ont besoin pour se relever afin de créer les conditions nécessaires à la réussite des opérations menées plus au sud. Un débat ouvert à tous sur les propositions du Conseil consultatif national relatives à la Constitution et aux élections est indispensable pour garantir que ces changements bénéficient d'un large soutien populaire.

Il reste beaucoup à faire pour parvenir à un cessez-le-feu afin de mettre un terme à la violence à Laascaanood, d'ouvrir et de faciliter un accès humanitaire sans entrave et de lancer un dialogue constructif pour régler le conflit. Nous saluons les efforts récents du Gouvernement fédéral somalien à cet égard.

Il est impératif de renforcer la gestion financière du secteur public, de mener des enquêtes approfondies et crédibles sur les allégations de corruption et d'amener les auteurs d'actes répréhensibles à en répondre pour améliorer la confiance du public dans le Gouvernement. Nous devons également poursuivre nos efforts collectifs pour répondre à l'urgence humanitaire actuelle qui, comme nous l'avons tous entendu ce matin, menace près de la moitié de la population somalienne.

Nous jugeons particulièrement encourageantes la détermination de la Somalie à diriger les efforts visant à rétablir la sécurité et la stabilité dans le pays, et les États-Unis restent disposés à collaborer avec la Somalie pour atteindre ces objectifs communs. Nous poursuivons nos efforts pour mettre la dernière main à notre contribution au Fonds d'affectation spéciale pour les forces de sécurité somaliennes, et nous encourageons les autres donateurs à appuyer les efforts de l'Armée nationale somalienne par l'intermédiaire de ce mécanisme. Malgré les efforts d'assistance considérables qui sont en cours, des lacunes persistent. Nous devons travailler de concert et réfléchir avec créativité aux moyens de combler ces lacunes afin d'assurer la stabilité à long terme, la croissance économique et la bonne gouvernance en Somalie.

Enfin, nous saluons les progrès continus enregistrés par la Somalie sur la base des critères énoncés dans le rapport du Secrétaire général de septembre 2022 (S/2022/698) pour évaluer la demande de levée totale de l'embargo sur les armes imposé au Gouvernement fédéral. Nous comptons sur de nouvelles avancées et nous nous réjouissons à la perspective de collaborer étroitement avec nos partenaires du Conseil de sécurité sur cette question lorsque le régime de sanctions du Comité du Conseil de sécurité faisant suite à la résolution 751 (1992) concernant les Chabab sera renouvelé en novembre.

**M. Pérez Loose** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Nous souhaitons la bienvenue à M<sup>me</sup> Catriona Laing, Représentante spéciale du Secrétaire général, et lui présentons tous nos vœux de succès dans ses travaux. Nous remercions son prédécesseur, M. Swan, de son action et prenons note des informations fournies par M. El-Amine Souef et M<sup>me</sup> McCain. Nous saluons également la participation, à la présente séance, du Président somalien, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nous déplorons les affrontements entre les forces de sécurité et les forces d'opposition dans la ville de Garoowe, qui ont fait une vingtaine de morts, dont des civils. Nous appelons à apaiser les tensions et à restaurer le calme. Nous encourageons à poursuivre le processus de révision constitutionnelle sur la base d'un consensus inclusif, de manière à assurer la participation effective des femmes, des jeunes et des communautés marginalisées, en vue de parvenir à une paix durable, ce qui requiert une volonté politique des dirigeants somaliens. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible de venir à bout des violences récurrentes dans plusieurs régions du pays, situation qui empêche de faire prévaloir un environnement propice à une lutte efficace contre la menace que le groupe terroriste

des Chabab fait peser sur la paix et la sécurité en Somalie et dans la région. L'Équateur condamne les attaques terroristes qui visent la population civile et la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), comme celle du 26 mai sur la base opérationnelle avancée de l'ATMIS, au cours de laquelle plusieurs soldats ougandais ont perdu la vie et d'autres ont été gravement blessés. Cette violence récurrente, exponentiellement aggravée par le terrorisme des Chabab, que nous condamnons, a fait de très nombreuses victimes et déplacé des dizaines de milliers de personnes. De surcroît, les sécheresses et des inondations exacerbent encore davantage une situation humanitaire déjà précaire.

De fait, selon le rapport du Secrétaire général (S/2023/443), environ 6,6 millions de personnes en Somalie devraient traverser une situation d'insécurité alimentaire classée en phase de crise ou pire dans les mois à venir. Nous sommes préoccupés par la grave menace que continuent de faire peser les Chabab sur la paix, la sécurité et la stabilité de la Somalie et de la région. Il est donc urgent de convenir d'un cessez-le-feu et d'engager un dialogue national afin de promouvoir la stabilité et le relèvement politique et économique. Dans ce sens, les efforts et les initiatives du Gouvernement fédéral somalien, de l'Éthiopie et des chefs de clans sont indispensables. En outre, les acquis obtenus par la Somalie lors du Conseil consultatif national à Baidoa, au cours duquel des accords ont été conclus sur un modèle de fédéralisme budgétaire et sur les modifications à apporter au dispositif de sécurité nationale, doivent être consolidés.

Nous réaffirmons qu'il faut préserver l'espace civique, sans imposer de restrictions à la liberté d'expression et au travail des journalistes. L'Équateur considère que les violations des droits humains et les atteintes perpétrées contre des centaines d'enfants au cours de la période considérée sont très graves, et nous condamnons les attaques contre les écoles et les hôpitaux, ainsi que le recrutement, l'enlèvement et le déplacement d'enfants, dont le retour volontaire et en toute sécurité doit être assuré. Nous invitons la communauté internationale à continuer d'appuyer les efforts déployés pour protéger les civils en Somalie, notamment dans le cadre du processus de transition de l'ATMIS. Nous soulignons le rôle crucial que jouent l'Union africaine, les organisations sous-régionales et les mécanismes régionaux dans les opérations de paix. L'Équateur salue les progrès engrangés et se dit favorable à toute initiative propre à favoriser l'efficacité des opérations de paix, dans le strict respect des droits humains et du droit international humanitaire. Nous estimons également que, pour relever les défis sécuritaires,

il convient de mettre en place des systèmes permettant une gestion responsable et transparente des ressources et garantissant le respect de l'état de droit et l'application du principe de responsabilité.

Enfin, je suis d'accord avec le Secrétaire général pour dire que c'est grâce à des échanges soutenus que des progrès pourront être réalisés s'agissant de l'édification de l'État. Nous sommes convaincus que seuls une présence institutionnelle, le renforcement des processus de paix et de réconciliation et l'appui de la communauté internationale à la mise en œuvre de solutions globales permettront de relever les défis persistants en Somalie.

**M<sup>me</sup> Gatt** (Malte) (*parle en anglais*) : Nous nous joignons aux autres orateurs pour saluer la présence du Président Hassan Sheikh Mohamud à la séance d'aujourd'hui. Je remercie la Représentante spéciale Laing de son exposé et lui souhaite plein succès à ses nouvelles fonctions. Je remercie également de leurs exposés M. El-Amine Souef, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), et M<sup>me</sup> McCain, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial.

Malte se félicite de la mobilisation constructive de la Somalie, signe des progrès soutenus du pays, et nous jugeons encourageant l'accord obtenu récemment dans le cadre du Conseil consultatif national concernant un modèle de fédéralisme budgétaire et les modifications à apporter au dispositif de sécurité nationale. Dans le contexte des préparatifs en cours des scrutins locaux et au niveau des assemblées prévus l'an prochain, nous rappelons que seules des élections inclusives, libres et régulières et un espace civique sûr permettent à toutes les voix d'être entendues et représentées. Nous appelons à une participation pleine, égale et véritable des femmes aux processus politique, électoral et constitutionnel. Nous saluons les efforts déployés pour mettre en œuvre la Charte des femmes somaliennes et le plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité, notamment le dialogue multipartite en cours entre des ministères fédéraux, la société civile et des femmes d'influence, avec l'appui d'ONU-Femmes. Cela étant, Malte reste préoccupée par les conditions de sécurité dans le pays, s'agissant en particulier des violences en cours à Laascaanood, qui ont fait plus de 300 victimes à ce jour. Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement somalien, l'Éthiopie et les chefs de clans pour parvenir à un cessez-le-feu, et nous rappelons toutes les parties à leurs obligations en vertu du droit international.

Malte condamne fermement toutes les offensives menées par les Chabab, qui font toujours peser une grave menace sur la paix, la sécurité et la stabilité de la Somalie, notamment en recourant de plus en plus à des engins explosifs improvisés et à des attaques complexes comme, le 26 mai, contre la base opérationnelle avancée de l'ATMIS à Mareer. Nous n'oublierons pas les soldats de la paix qui ont été blessés ou ont perdu la vie, et nous sommes solidaires de leurs familles.

Nous saluons la détermination affichée par la Somalie qui, avec ses voisins, a lancé l'initiative des États de la ligne de front, laquelle réunit Djibouti, l'Éthiopie et le Kenya. Ces efforts doivent encourager l'ATMIS à continuer de progresser sur la voie de la transition en matière de sécurité, et inciter les États de la ligne de front, l'ATMIS et les partenaires à davantage de coordination. Malte continue d'appuyer l'ATMIS et les tâches qu'elle doit accomplir d'ici à 2024. Il sera crucial de diversifier son soutien financier, tout en prenant acte de la contribution de l'Union européenne qui, depuis la création de la Mission, dépasse 2,2 milliards d'euros.

La Somalie reste lourdement touchée par les chocs climatiques. Nous saluons le rôle, à la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), que joue le Conseiller pour la sécurité climatique, dont l'action a permis de mieux comprendre comment la sécheresse prolongée et les crues soudaines ont attisé les conflits entre agriculteurs et éleveurs et accentué la vulnérabilité des civils à la radicalisation et au recrutement par les Chabab. Certes, la famine a pu être évitée grâce à l'aide humanitaire soutenue des donateurs. Toutefois, selon les prévisions, 6,6 millions de personnes connaîtront une situation d'insécurité alimentaire et quelque 1,8 million d'enfants de moins de 5 ans risquent de souffrir de malnutrition aiguë et de maladies d'origine hydrique telles que le choléra.

Nous sommes gravement préoccupés par les violences sexuelles et fondées sur le genre commises contre les femmes et les filles déplacées, qui représentent plus de 80 % des personnes déplacées en Somalie. Les auteurs de ces crimes doivent être tenus responsables. Dans ce contexte, nous nous félicitons du soutien apporté par la MANUSOM pour lever les obstacles à l'application du principe de responsabilité et intégrer une réponse humanitaire tenant compte des questions de genre. Les partenaires humanitaires doivent veiller à ce qu'il y ait une étroite collaboration entre les différents organismes afin de répondre à ces besoins de protection urgents. Malte s'inquiète aussi vivement du grand nombre de

violations graves commises contre des enfants, y compris les meurtres et les mutilations, ainsi que de leur recrutement et de leur utilisation comme soldats. Nous appelons toutes les parties à prévenir ces violations et à y mettre un terme, tout en rappelant que la protection des enfants ne peut être assurée efficacement qu'au moyen de cadres juridiques et de plans d'action et autres feuilles de route en la matière.

Pour conclure, Malte renouvelle son appui à la MANUSOM et à la Représentante spéciale Laing. Le travail crucial de la MANUSOM continue de contribuer à une paix et une sécurité durables en Somalie. Nous continuons de juger encourageante la multiplicité des voix qui s'expriment pour faire progresser les objectifs de la Somalie en matière de construction de l'État et de sécurité. Le peuple somalien doit rester au cœur de ces efforts.

**M. Hauri** (Suisse) : Je souhaite tout d'abord la plus cordiale bienvenue à S. E. M. Hassan Sheikh Mohamud, Président de la République fédérale de Somalie. Sa présence témoigne de son engagement à travailler ensemble avec le Conseil afin d'assurer que la Somalie peut vivre en paix avec ses voisins et avec elle-même. Je remercie aussi la Représentante spéciale, M<sup>me</sup> Laing, le Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine, M. Souef, et la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, M<sup>me</sup> McCain, pour leurs présentations. J'aimerais féliciter la Représentante spéciale pour sa récente nomination et lui souhaiter un mandat réussi, dans un contexte d'actualité politique importante.

L'accord politique préliminaire conclu par le Conseil consultatif national en vue d'adopter un modèle électoral fondé sur le principe « une personne, une voix » est une décision significative. La Suisse salue cet accord. À cet égard, une étape historique a été franchie en Somalie, avec les élections au Puntland. La Suisse a soutenu les autorités locales, notamment la Commission électorale transitoire du Puntland, dans l'éducation et la mobilisation des électrices et électeurs. Afin de faire avancer les priorités nationales, y inclus une coopération plus étroite entre les États membres de la Fédération et le Gouvernement fédéral, nous considérons que trois points sont essentiels

Premièrement, le respect du droit international doit être au cœur de la réponse à l'insécurité dans l'ensemble du pays. Nous déplorons la poursuite des attaques d'Al-Shabaab – notamment les récentes attaques contre la base de la Mission de transition de l'Union africaine (ATMIS) et l'hôtel Pearl Beach à Mogadiscio – et d'autres groupes armés. Nous reconnaissons les efforts déployés par le Gouvernement et l'ATMIS pour y faire face. Nous

appelons tous les acteurs à respecter les droits humains et le droit international humanitaire, et à assurer la protection des civils, y compris des enfants. À cet égard, nous restons préoccupés par la poursuite du conflit à Laascaanood. Nous appelons toutes les parties à faciliter et à garantir un accès humanitaire rapide et sans entrave à toutes les personnes dans le besoin, à convenir d'un cessez-le-feu et à s'engager dans un dialogue en vue d'une résolution pacifique de ce conflit.

Deuxièmement, une approche coordonnée, holistique et inclusive doit guider les efforts de rétablissement précoce, de restauration de la présence de l'État et de consolidation de la paix dans les zones récupérées d'Al-Shabaab. Cela est essentiel pour restaurer et consolider le contrat social. La Suisse soutient, en collaboration avec l'ONU et les partenaires non gouvernementaux, des plateformes de dialogue ainsi que le renforcement des conseils de district locaux afin de fournir des services de base. Nous promouvons également un engagement actif de l'ensemble de la société somalienne afin de renforcer la gouvernance locale inclusive et de donner une voix aux femmes, aux jeunes et aux clans minoritaires. Celle-ci doit être entendue et intégrée dans les processus décisionnels.

Troisièmement, nous constatons l'impact cumulatif des risques climatiques et du conflit armé sur la stabilité de la Somalie. Bien que l'aide humanitaire et les récentes pluies ont offert un soulagement aux populations dans le besoin, le relèvement prendra du temps, notamment au vu de la grave sécheresse qui sévit actuellement. Celle-ci, et les récentes inondations, ont contribué au déplacement de personnes. Nous devons donc investir dans des programmes de réponse humanitaire et de consolidation de la paix prenant en compte l'adaptation au climat. Sinon, le prochain choc climatique ramènera le pays de nouveau au bord de la famine, aggravera les déplacements et exacerbera le conflit. Enfin, il est essentiel de réduire les risques de famine, en brisant le cercle vicieux entre la violence et l'insécurité alimentaire aiguë, conformément aux dispositions de la résolution 2417 (2018).

J'aimerais féliciter la Mission d'assistance des Nations unies en Somalie (MANUSOM) pour le rôle crucial qu'elle joue. La Suisse continue de soutenir la MANUSOM, la Somalie et son peuple dans leurs efforts pour construire la paix et un avenir prospère.

**M<sup>me</sup> Broadhurst Estival** (France) : Je tiens à remercier les intervenants pour leurs exposés. Je salue la participation à cette séance du Président de la Somalie, S. E. M. Hassan Cheikh Mohamoud. Je tiens à féliciter M<sup>me</sup> Catriona Laing pour sa nomination à la tête de

la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), ainsi que M<sup>me</sup> Aisa Karibo Kacyira pour sa nomination à la tête du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie. Qu'elles soient toutes les deux assurées du plein soutien de la France dans leurs fonctions.

Je reviendrai pour ma part sur trois points. Tout d'abord, les réformes institutionnelles et la lutte contre Al-Shabaab doivent se poursuivre. La France tient à saluer la nouvelle dynamique impulsée depuis un an pour mettre en œuvre plusieurs priorités nationales. Je pense notamment à l'approfondissement du fédéralisme par un dialogue renouvelé entre le Gouvernement fédéral et les États fédérés. Le renforcement des institutions et la finalisation de la Constitution doivent aboutir. Il est essentiel que la participation des femmes et des jeunes soit assurée dans l'ensemble de ces processus. La France réitère sa ferme condamnation des attaques terroristes des Chabab, y compris contre la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS). Nous saluons les succès qui ont été engrangés par le Gouvernement somalien dans la lutte contre ce groupe. Avec l'appui de l'initiative des États frontaliers, ces efforts doivent se poursuivre, dans le respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire. La restauration de l'autorité de l'État et l'accès aux services de base dans les territoires reconquis permettront de consolider la paix. La France est par ailleurs préoccupée par les violences qui se poursuivent à Laascaanood. Nous saluons les efforts du Gouvernement somalien en vue de restaurer le dialogue et de permettre une désescalade. Il est impératif de protéger les civils et d'assurer un accès humanitaire sûr et sans entrave.

Deuxième point, la protection des Somaliens les plus vulnérables doit être assurée. Les violences commises contre les enfants, en particulier, doivent cesser. La France soutient tous les efforts du Gouvernement somalien pour mettre en œuvre le plan d'action pour prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants. Ils doivent se poursuivre. Nous encourageons par ailleurs l'établissement d'un espace civique qui donne voix aux acteurs de la société civile et qui permette la participation pleine et entière des femmes à la gouvernance du pays. La situation humanitaire continue à se dégrader, avec plus de la moitié des Somaliens nécessitant une assistance. Pour répondre aux besoins des populations qui sont impactées par la sécheresse depuis le mois de décembre 2021, je voudrais rappeler que l'Union européenne a fourni 170 millions d'euros d'aide humanitaire à la Somalie. La France appelle l'ensemble des partenaires internationaux à renforcer leurs contributions au plan de réponse humanitaire des Nations Unies.



Enfin, et c'est mon troisième point, la transition sécuritaire doit s'accélérer. Le Conseil de sécurité s'apprête à renouveler le mandat de l'ATMIS. Les objectifs de la résolution 2628 (2022) du Conseil de sécurité doivent continuer à guider notre soutien pour que les Somaliens prennent en charge leur propre sécurité à moyen terme et pour permettre le retrait définitif de l'ATMIS au 31 décembre 2024. Pour cela, la préparation des prochaines phases de retrait est importante et doit s'accélérer. Depuis 2007, je rappelle que l'Union européenne est le contributeur direct le plus important aux missions de l'Union africaine en Somalie, avec un montant total de 2,5 milliards d'euros. D'autres partenaires doivent aussi participer à cet effort. L'engagement de l'Union européenne

se poursuivra et il se poursuivra progressivement au profit des forces somaliennes elles-mêmes. En début d'année, l'Union européenne a ainsi approuvé 25 millions d'euros d'aide supplémentaire pour l'Armée nationale somalienne pour la période courant de 2022 à 2024. Cette aide lui fournira du matériel non létal et appuiera des travaux d'infrastructure, en étroite coordination avec la mission de formation de l'Union européenne en Somalie.

Le Président Hassan Sheikh Mohamud et son gouvernement peuvent compter sur le plein soutien de la France pour faire avancer la Somalie sur le chemin de la paix.

*La séance est levée à 12 h 20.*